

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOSEPH ROLETTE.

J'ai promis quelques pages dans la *Revue* à la mémoire de ce compatriote et je les offre aujourd'hui au lecteur.

Sans m'exagérer l'importance de mon nouveau héros, dont l'éloge ne fut jamais encadré dans nos ouvrages historiques, je présume que cette esquisse de sa vie, ne le fera pas, sans raison, sortir de dessous le boisseau de l'obscurité, d'où les annalistes américains ont fait un peu surgir son nom.

Sans avoir droit à un piédestal taillé dans le granit comme tant de nos grandes figures nationales ; il mérite peut-être sa place dans le souvenir—*perennius aere*—de ceux qui tiennent à la conservation de nos noms célèbres ou d'un mérite moins éclatant.

On pourra s'en convaincre en dépassant ce préambule.

I.

A défaut d'une date plus précise, on est porté à croire que la naissance de Joseph Rolette ne remonte pas à au-delà de 1780 ; et sans être plus renseigné sur son arbre généalogique, il semble être de bonne lignée.

Son père, dont il portait le prénom, était un ancien officier de milice de la ville et banlieue de Québec. Il avait pour frère cadet, le brave capitaine Frédéric Rolette, dont les marquants faits d'armes appartiennent à l'histoire des luttes héroïques de 1812. ¹

¹ Le récit du colonel Reynold, reproduit par M. Coffin dans ses *Chronicles of war*, nous a fait connaître les exploits du capitaine Frédéric Rolette. Garneau et

Joseph Rolette entra de bonne heure au Séminaire de Québec où il fit son cours complet d'études. Il revêtit ensuite l'habit ecclésiastique pendant quelque temps, mais comme rien ne décélaît en lui la vocation du lévite, il embrassa la carrière du commerce, plus en rapport avec ses goûts et ses aptitudes.

Il se dirigea vers l'Ouest et nous le voyons vers l'année 1804 rendu à la Prairie-du-Chien, où il avait charge des affaires de M. Cameron, un ancien traitant, qui habitait ordinairement au Lac-qui-Parle sur la rivière St. Pierre. Il s'initia en peu de temps à tous les secrets du commerce et trouva la clef du succès et de la fortune qu'il ambitionnait. Il fit la traite des pelleteries à son propre compte et le cercle de ses opérations prit rapidement de l'extension.

L'aisance qu'il avait déjà acquise lui permit de songer à la vie domestique et il épousa une charmante personne, nommée Fisher, élevée avec beaucoup de soin par M. Michel Brisbois, et encore dans toute la fraîcheur de son printemps.

II.

Au temps où Rolette poursuivait son négoce avec le plus d'acti-

Bibaud vantent son courage et la *Minerve*, du 5 février 1868, a publié d'excellentes notes biographiques sur cet intrépide militaire.

Voici la mention consignée dans l'*Observateur Canadien*, de samedi, 26 mars 1831, page 192 :

“ DÉCÉDÉ.—A Québec, le 17 du courant, à l'âge de 46 ans, Frédéric Rolette, Écuier, ci-devant lieutenant dans la marine provinciale dans laquelle il servit sur les lacs Érié et Huron pendant la dernière guerre avec les États-Unis d'Amérique. Il n'avait jamais pu guérir parfaitement des blessures qu'il avait reçues dans le cours de son service, et la mort est venu le tirer d'un état de souffrance qu'il endurait avec patience et résignation depuis huit ans.

“ M. Rolette prit part à presque tous les exploits navales et militaires qui eurent lieu sur les lacs d'en haut, ou dans leurs environs, pendant la guerre avec nos voisins des États-Unis. C'est lui qui, dans une berge montée de six hommes, aborda et prit le *Cayuga Pocket*, goëlette américaine qui avait à bord 5 officiers et 40 hommes, outre son équipage, et qui était chargé d'approvisionnements de guerre pour l'armée du Général Hull. A la rivière au Raisin, M. Rolette servit comme officier d'artillerie et eut la charge des pièces de campagne. Il fut blessé dangereusement à la tête par une balle de carabine, et fut renversé par une décharge de neuf postes dans le côté gauche. Dans le combat important et meurtrier du 13 septembre 1813, entre la flotte anglaise et une escadre américaine supérieure, sur le lac Érié, M. Rolette servit en qualité de premier lieutenant du *Lady Prevost*, et lorsque tout fut perdu, excepté l'honneur national de la Grande-Bretagne, et après que le capitaine Buchan eut été descendu dans la chambre, blessé mortellement, le commandement de ce vaisseau fut dévolu à M. Rolette, qui continua à combattre avec une bravoure héroïque, jusqu'à ce qu'ayant été blessé dangereusement au côté gauche et brûlé considérablement par une explosion de poudre, qui tua ou blessa plusieurs de ses gens, il rendit à l'ennemi son vaisseau tout désarmé et près de couler à fond. M. Rolette fit pendant la guerre 18 prises de différentes espèces et valeurs.

“ Il était Canadien
.....il laisse une veuve et six jeunes enfants dans la pauvreté.”

tivité, les relations s'étaient tendues entre l'Angleterre et les États-Unis, puis les hostilités éclataient brusquement entre les deux pays.

Il en prit de suite son parti et leva une compagnie de milice ainsi que Thomas Anderson, à Mackinac, où il avait bon nombre d'employés. Avec la force anglaise, commandée par Roberts, nombrant 700 hommes, dont 40 réguliers, 260 Canadiens et 400 sauvages, il marcha contre le fort de " l'Île Sacrée ", qui sous l'effet de la surprise, se rendit sans coup férir, le 17 juillet 1811. ¹ C'est ce qu'indique un mémoire du temps, où il appert que Rolette et autres ayant le commandement des sauvages " étaient ceux qui avaient fait la contrebande récemment dans le pays des sauvages et soulevé les Indiens contre les Etats Unis. " ²

Durant la suite de la guerre, le Wisconsin ne fut le théâtre d'actions qu'accidentellement ; néanmoins, la protection de cette partie des frontières américaines était aussi importante pour l'ennemi, que sa possession était recherchée par les Anglais.

Au commencement de l'année 1814, les autorités américaines firent préparer à St. Louis un grand bateau, que l'on chargea de tous les hommes capables de porter le mousquet, afin de défendre la section supérieure du pays ainsi que les colons éparpillés dans ces solitudes.

Ce bateau s'arrêta à la Prairie-du-Chien, puis on commença à fortifier du mieux possible le vieux fort tout démantelé.

Peu après, le Colonel McKay, de l'armée anglaise, descendit la rivière du Wisconsin avec une force considérable d'Anglais et de Sauvages qui s'étaient rendus à la Baie Verte après la prise de Mackinaw et du Détroit. Le vaisseau qui portait l'expédition fut piloté par Joseph Rolette ³, qui eut pu faire un bon capitaine de long cours et savait aussi manier la pagaie dans l'occasion. On aborda à terre heureusement, puis on se mit en marche contre l'ennemi.

Suivant le capitaine Grignon, ⁴ les deux compagnies de Rolette et d'Anderson se composaient de cinquante hommes chacune et tout le corps militaire comprenait 400 Sauvages et 150 Anglais.

On arriva à la Prairie-du-Chien vers dix heures du matin et sans avoir été dépiqué ou aperçu des Américains. Comme c'était un

¹ Le Capitaine Joseph Rolette, dit Bibaud, dans son *Panthéon Canadien*, se trouve aux expéditions de Michillimakinac et du fort Shelby.

² Ce mémoire est cité par Smith : *History of Wisconsin*. Vol. I. page 273.

³ *History of Wisconsin*. Page 243.

⁴ *Augustin Grignon's recollections*.

dimanche et que le temps était superbe, les officiers du fort s'apprétaient à aller chevaucher dans la campagne, et si on fut venu une heure ou deux plus tard, le fort se serait rendu

.....faute de combattants

ou d'officiers pour les diriger.

Nicolas Boivin, agent américain, envoya un de ses hommes, nommé Sandy, en dehors du village, afin d'y amener son troupeau d'animaux paissant dans les alentours, vû qu'il voulait tuer un mouton pour avoir de la viande fraîche. Sandy n'alla pas loin sans découvrir l'ennemi grâce aux habits rouges et aux pavillons anglais que les sauvages déployaient avec beaucoup de fierté.

Il donna l'éveil et Boivin effrayé fit transporter ses effets les plus précieux dans le bateau, l'alarme fut donnée au fort et les citoyens désertèrent le village pour éviter la rencontre de leur importuns visiteurs.

Ceux-ci firent un étourdissant tintamarre en arrivant au village par le cliquetis de leurs armes joint au hurlement des sauvages que répercutaient les antres circonvoisins.

Le Capt. Anderson alla sommer le lieutenant Perkins de livrer le fort, ce que ce dernier refusa fièrement. Le feu alors commença ; il n'était pas très-nourri, car les soldats de McKay et les sauvages tiraient fort irrégulièrement et se tenaient à une telle distance qu'ils ne pouvaient atteindre l'ennemi, comme ce dernier ne pouvait faire aucune trouée meurtrière dans leurs rangs. Peu à peu on alla de l'avant, le courage aidant ; mais comme c'est un axiôme d'art militaire que les chefs doivent ménager la vie de leurs soldats, ceux-ci se mettaient à l'abri des maisons après que leur tour de fusillade était fini. Il est évident qu'avec une crainte aussi motivée d'arroser leurs lauriers dans le sang, ils eussent fait piètre figure à la journée de nos Thermopyles, cela soit dit, sans faire injure à leur mémoire.

Lorsque le Capt. Rolette sentait l'approche d'une bordée, il criait à ses miliciens d'un ton excessivement militaire : " Baissez-vous, mes hommes, baissez-vous."

Le fort s'étant rendu le cinquième jour, le Capt. Rolette fut immédiatement dépêché à Mackinac pour annoncer cette glorieuse capture.....

Lorsque son bateau toucha l'île, la foule garnissait le rivage anxieuse de connaître l'issue de la lutte.

On l'interpella de suite :

—Capt. Rolette, quelle nouvelle ?

—Une grande bataille, une lutte sanglante, répondit Rolette, avec un ton grossi d'importance.

—Combien de tués ?

—Aucun.

—Combien de blessés ?

—Aucun.

—Quel combat sanglant, vociféra la multitude, escortant le pacifique héraut du bateau à la garnison.

III.

Après avoir accompli ces hauts faits, Rolette se rendit à la Prairie-du-Chien, dont il redevint citoyen, bien qu'il en eut été l'assiégeant.

Un terrible mécompte l'attendait sur le théâtre même de ses exploits.

Durant l'hiver de 1816, ou au commencement de 1817, le Lieut-Col. Talbot Chambers arriva au fort Crawford et en prit le commandement. C'était un brave soldat, mais un chef mou, se pliant à toutes les quintes de ses flatteurs, qui abusaient de leur empire pour taquiner et malmenner ceux dont ils prenaient ombrage.

Sous prétexte de quelque grand crime, il ne fut pas claquemuré dans un écrou, mais banni à une île, située à dix-sept milles environ du village. Il dut se soumettre aux ordres de ses tyrannaux durant un long et ennuyeux hiver, mais on lui permit au printemps de revenir à la Prairie-du-Chien, afin de gérer ses affaires extrêmement lucratives à cette saison.

Il se remit au commerce des fourrures avec une nouvelle ardeur. Habile et actif, il ne fut peut-être pas toujours assez scrupuleux sur le choix de ses spéculations, mais il savait racheter ses défauts par de nombreuses qualités.

Il était généreux et hospitalier, l'homme dans la détresse ne sollicitait jamais en vain sa charité.

Les sauvages l'avaient surnommé *Ah-Kay-Zaup-ee-tah* ou *Cinq de plus*, "parceque, disaient-ils, offrez-lui n'importe quel nombre de peaux en échange d'autres marchandises et il posera toujours comme première condition qu'il lui en faut *cinq de plus*."

Un jour, une dame lui dit : —Oh ! M. Rolette, je ne voudrais pas m'occuper du commerce des pelleteries, il me semble que c'est un moyen trop facile de voler les pauvres sauvages.

— Laissez-moi vous dire, madame, répliqua-t-il, avec une grande naïveté, ce n'est pas aussi facile de voler le sauvage que

vous vous l'imaginez ; j'ai essayé cela depuis vingt ans et je n'ai pu encore réussir.

Outre son propre commerce, Rolette était encore l'agent principal de la compagnie américaine fondée par Astor, ¹ le Crésus américain, et dont la station principale était à la Prairie-du-Chien.

Il s'était fait ainsi une position très-importante et jouissait d'une influence comme d'une autorité considérable. Il s'en servait jusqu'à l'abus. Aussi, était-il craint et ses mots d'ordre, dictés sur un ton impératif, étaient aussi prestement exécutés que ceux de Napoléon à ses soldats. Comme ces derniers, ses subalternes pouvaient se faire hacher menu lorsque le maître avait parlé.

On cite un exemple de son ascendant irrésistible sur ses employés jouant leur vie pour lui obéir et l'appréhendant plus que la mort, à ce qu'assure le Juge Lockwood.

Un jour, le feu commençait à incendier les bâtisses de la susdite Compagnie. A proximité des flammes, il y avait un magasin de poudre, qui pouvait sauter incessamment, sous une pluie d'étincelles qui rejaillissaient du brasier.

Pour prévenir une explosion désastreuse, Rolette comprit d'un coup d'œil qu'il fallait transporter la poudre sans perdre une minute. Il commanda à tous ses employés de remplir cette périlleuse besogne et, malgré le danger imminent que courrait leur vie, ils se précipitèrent dans la place et durent transférer la poudre au milieu du feu jusqu'à la rivière, faute d'autre issue.

¹ John Jacob Astor, l'âme de cette puissante compagnie, était doué d'un énorme esprit d'entreprise ; ses plans de fortune étaient gigantesques et leur réalisation lui rapporta la somme colossale de vingt millions de piastres.

Né en Allemagne en juillet 1763 et fils de paysan, il se rendit à seize ans à Londres où il passa quatre années. Il fit voile ensuite pour l'Amérique où il allait trouver un champ inexploité et qui se prêtait bien à ses vastes conceptions commerciales. Il commença sans délai à faire le commerce des fourrures, passa à Londres, où il centupla le coût de ses marchandises, prit une connaissance exacte des marchés à pelleteries du continent, revint à New-York où il s'était fixé, allant de temps à autre à Londres, visitant plus fréquemment Montréal et les postes les plus distants en Canada. Ses opérations prirent une extension qui eut bientôt pour cercle le nord et l'orient ; ses propres vaisseaux sillonnaient les mers et allaient porter aux pays les plus lointains d'abondantes cargaisons de fourrures.

Il tenta d'en approvisionner tous les marchés de la Chine et des Indes en établissant plusieurs dépôts intermédiaires, en fondant un dépôt central à l'embouchure de la rivière Columbia et en obtenant l'une des Iles Sandwich comme station.

Il comptait que cette immense entreprise lui rapporterait dans vingt ans un revenu annuel d'un million de piastres. On sait le désastre survenu à la première expédition qu'il envoya et que le magnifique récit de Washington Irving a si bien illustré dans *Astoria*.

Il passa ses dernières années dans la retraite, cultivant l'amitié des savants ; entre autres donations princières, il légua la somme de \$400,000 pour fonder une bibliothèque publique à New-York, laquelle renferme aujourd'hui plus de cent mille volumes.

Ce roi de la fortune s'éteignit le 29 mars 1848.

A cette influence sur son entourage, Rolette alliait un grand esprit d'entreprise et de *go a head* ; il était toujours au premier rang lorsqu'il s'agissait de faire progresser la Prairie-du-Chien, d'en activer le commerce ou d'introduire quelque utile amélioration.

C'est ainsi qu'il acheta les premiers moutons et autres animaux qui broutèrent l'herbe des riches prairies avoisinantes et furent d'un grand service aux colons du pays.

Vers l'année 1822, Rolette et le Juge Lockwood aidèrent un nommé Hardin Perkins, venant du Kentucky, à bâtir un moulin à scie sur une petite rivière tributaire de la Chippewa. Malheureusement les eaux se gonflèrent au printemps, enlevèrent la digue et tout ce qui avait été construit, de sorte que l'entreprise ne fut continuée qu'en 1830, où elle eut un meilleur succès.

IV.

La petite colonie de la Prairie-du-Chien commença à être agitée au début du siècle par la venue d'un élément fort turbulent dans son sein, les élections politiques.

Le Congrès avait conféré au territoire du Michigan le privilège d'élire un délégué à la Chambre des Représentants. C'était en 1819, temps où le Wisconsin était encore englobé dans le Michigan.

On n'avait pas à cette époque institué ces partis aussi burlesques qu'éphémères, ayant nom les *Free-soil* ou les insignifiants *Know-nothings*, mais les républicains et les démocrates fleurissaient alors comme aujourd'hui, après avoir su résister aux tourmentes politiques qui ont emporté tant de partis aux Etats-Unis sans qu'ils pussent jamais surnager.

Comme le suffrage était presque universel, l'élection donnait lieu à un branle-bas inusité dans la jeune bourgade aux primitives *log houses*.

Les Canadiens étaient nombreux et la nuée de cabaleurs, qui surgissent en ces temps de surexcitation, essayaient de capter leurs faveurs sous forme de leurs votes.

En tout cas, M. William Woobridge sortit victorieux de l'urne électorale et alla siéger au Congrès comme le premier délégué du Michigan.

L'élection étant annuelle, ce dernier résigna à l'expiration de son mandat et M. Solomon Sibley fut élu successivement pour les années 1820, 1821 et 1822.

En 1823, les Canadiens voulurent donner la mesure de leur force numérique en entreprenant d'assurer l'élection du Révd M.

Gabriel Richard, Grand Vicaire de l'Evêque de Cincinnati pour le Michigan.¹

Ce missionnaire dévoué était connu et estimé de la grande majorité des électeurs, qui étaient aussi ses fidèles, et son élection toute osée qu'elle pouvait être, avait grande chance de réussir.

Effectivement, ses opposants furent défaits et il eut l'insigne honneur d'être le premier ecclésiastique, qui ait siégé à la chambre des représentants.

Les rapports officiels constatent sa présence dans la législature fédérale et dans l'un d'eux nous lisons : " M. Gabriel Richard fait son entrée à la séance du 8 décembre 1823, produit ses lettres de créance, et prend son siège comme délégué du territoire du Michigan."²

Son élection fut contestée par son opposant, M. John Biddle, arguant que M. Richard n'avait pas la qualification de citoyenneté, mais le rapport du comité, nommé à cet effet, et présenté le 13 janvier 1824, ratifia le choix des électeurs.³ On sait que la constitution

1 Voici la notice biographique insérée dans les *Annales de la Propagation de la Foi* sur ce digne apôtre : " Il était né à Saintes le 15 octobre 1764. On prétendait que sa mère était de la famille de Bossuet. Il parait avoir été ordonné prêtre en 1791 et fut envoyé l'année suivante aux Etats-Unis par M. Emery.

"M. Richard passa six ans à Kaskias au milieu d'une colonie d'anciens Canadiens-français (jusqu'en 1798). Il desservit ensuite la mission du Détroit et devint Grand Vicaire de l'Evêque de Cincinnati pour le Michigan. Il visita souvent les missions indiennes et autres comprises dans ce territoire. En 1803, il fit réparer et agrandir l'église du Détroit avec plus de 18,000 francs de dépenses, mais un incendie, le 1er juin 1805, consuma l'édifice et toute la ville qui était en bois.

"En 1809, il se procura une presse et des caractères, et commença un recueil périodique en français, sous le titre d'*Essai du Michigan*. On avait espéré que ce recueil pourrait être utile à la religion catholique; mais l'éloignement des catholiques et l'irrégularité du service des postes empêchèrent le succès de cette publication. Cette presse fut longtemps la seule dans le Michigan et servit sous sa direction pour divers objets. En 1812, il fut fait prisonnier par les Anglais qui l'envoyèrent à Sandwich où son zèle ne fut point oisif.

"En 1817, il parvint à bâtir à Détroit une cathédrale à force d'efforts; l'Association de la Propagation de la Foi aida à amortir les dettes contractées pour son érection.

"En 1823, M. Richard fut élu député au Congrès. Il accepta cette mission qui lui permettait de rendre service aux catholiques, ses fonctions lui donnaient un traitement et lui fournissaient les moyens d'achever les églises du Détroit. Il entretenait des relations avec les différentes tribus indiennes et leur envoya des missionnaires en aussi grand nombre que possible.

"Le choléra se déclara à Détroit; il visita les malades constamment pendant presque trois mois. Il en fut atteint le 9 septembre et mourut le 13 septembre 1813. Il fut pleuré et regretté par les personnes de toutes les communions."

2 *Abridgment of the debates of Congress*. Vol. VII. Page 594.

3 Le rapporteur des *Debates of Congress* écrit dans une note relativement à ce rapport : " Ce cas d'élection contestée est un de ceux qui conservent encore le plus d'actualité. Il montre que les qualifications des députés des territoires doivent être déterminées par l'ordonnance de 1787 et non par la constitution américaine et qu'un alien, non disqualifié par cette ordonnance, ou par aucun autre acte du Congrès, peut siéger comme tel au Congrès, où, de fait, il a seulement le droit de parole

ne reconnaît pas aux délégués de territoire le droit de voter, ils ont le privilège de parler seulement sur les sujets afférant aux questions territoriales.

Ce missionnaire-député siégea alors à côté de cette brillante pleiade de politiques américains ayant nom Clay, Webster, Randolph et autres; aussi, les séances de cette année ont donné lieu à quelques-unes des grandes joutes qui se sont livrées dans cette enceinte législative.

Les ennemis de M. Richard lui avaient préparé une contestation extrêmement chaude, lorsqu'il se présenta derechef devant le tribunal des électeurs, au printemps de 1824.

Nombreux étaient les candidats brûlants du feu patriotique et prêts à se sacrifier sur l'autel de leur pays pour le plus grand bonheur de leurs commettants.

D'après le récit du Juge Lockwood, la Prairie-du-Chien fut encore cette fois le théâtre d'une scène animée. Les Canadiens de la localité se partageaient, rapporte-t-il, en deux fractions, dont l'une reconnaissait Rolette pour chef de file et l'autre suivait le Juge Lockwood, qui balançait son influence.

Après beaucoup de cabale, on parvint à s'assurer un nombre à peu près égal de voix dans ce canton, où la prochaine élection était le *tu autem* sur lequel roulaient toutes les conversations. On s'interrogeait l'un et l'autre sur le vote que l'on allait donner et la réponse invariable était : *Je vas voter pour M. Rolette ou je vas voter pour M. Lockwood.*

On ne mentionnait jamais les noms des candidats qui étaient peu ou point connus. Les chefs de l'endroit personnifiaient à leurs yeux toute la lutte.

Ne leur reprochons pas trop leur ignorance, car nous savons que ce fait n'est pas inouï parmi les "francs, libres, indépendants et incorruptibles électeurs"¹ de nos villes et campagnes.

Heureusement pour Rolette, ses efforts furent fructueux et M. Gabriel Richard fut élu pour la seconde fois au Congrès, où nous voyons qu'il adressa plusieurs fois la parole sur des questions intéressant le Michigan.

(et il est entendu que c'est sur les affaires du territoire seulement) sans jouir du privilège de voter même sur aucune des questions concernant ce territoire." Page 629.

¹ C'est le titre archi-pompeux (ce n'est qu'une variante du reste) d'une adresse de M. Et. Ranvoyze, aux électeurs du bourg des Trois-Rivières, en date du 4 juillet 1820 et se plaignant qu'il n'y ait pas eu assez d'*incorruptibles* électeurs pour l'emporter sur son concurrent, M. J. Badeaux.

Cette adresse parut dans la *Gazette des Trois-Rivières* que fonda M. Ludger Duvernay.

Il ne fut pas aussi heureux dans sa troisième tentative d'élection où il échoua d'après une lettre du Révd. M. Dejean, missionnaire, "par la nonchalance des Canadiens. Cinq voix de plus, écrivait ce dernier, ont fait élire un autre candidat (M. Austin E. Wing). On compte cependant sur une autre élection dans plusieurs cantons, parce que la première n'a pas été faite selon les lois. C'est vraiment une perte pour la religion, parce que M. Richard, en allant au Congrès, aurait pu satisfaire plusieurs dettes qui l'accablent et terminer ainsi sa cathédrale du Détroit." ¹

Le Juge Lockwood ² raconte que, lors de l'élection de 1824, il y avait au nombre des votants, dont le suffrage avait été sollicité par lui-même et Rolette, un brave Canadien du nom de Barette.

Il cultivait la terre et, comme sa présence était nécessaire à son champ pour les semailles, il prit le parti de ne pas aller voter, afin de ne favoriser personne par la déposition de son bulletin,—ce qui est un expédient en assez grand honneur chez plusieurs électeurs, attiédés sur les intérêts de leur pays. ³

1 *Annales de la Propagation de la Foi*, Vol. III. Page 312.

2 *Times and early events in Wisconsin*.

3 S'il y a toujours bon nombre de mandataires apathiques au temps des élections, il en est aussi qui savent se prévaloir du privilège d'avoir voix au chapitre. Un fait en donnera une idée.

En novembre 1834, avaient lieu les élections toujours si tumultueuses de Montréal, Messieurs Papineau et Nelson se présentaient dans le Quartier Ouest. Ils avaient à soutenir une lutte extrêmement chaude et il importait de recueillir tous les votes des partisans de ces patriotes du temps.

L'un des électeurs, septuagénaire et infirme, faillit payer de sa vie l'acte de patriotisme dévouement que mentionnait ainsi la *Minerve* du 10 novembre 1834 :

"Une particularité qui prouvera jusqu'à quel point nos concitoyens s'intéressent à l'élection de M. Papineau est celle-ci : M. Nadeau, l'un de nos vieux citoyens, âgé de 76 ans, et extrêmement infirme, qui ne sortait pas de chez lui, depuis plus de quatre ans, s'est fait mener dans une voiture, pour se rendre au poll, où il n'a pu parvenir que soutenu par quelques personnes présentes. Là, il déclara que c'était avec le plus grand plaisir qu'il faisait usage du peu de forces qui lui restaient, pour venir voter en faveur de notre grand orateur et de son ami le Dr. Nelson. M. Papineau a rendu un hommage public à cet acte de patriotisme ; il remercia ces cheveux blancs, qui venaient ajouter à son triomphe et le rendait plus honorable, puisqu'il parlait d'un homme qui, le pied touchant à la tombe, s'en arrachait un instant afin d'accomplir son dernier acte de patriotisme. Cet exemple ne sera pas perdu pour nos concitoyens qui imiteront le généreux effort du brave Nadeau. Nous regrettons d'apprendre que cette action, digne des plus grands éloges, a amené un accident fâcheux dans l'état de celui qui en était l'auteur, on ne put monter et descendre M. Nadeau sans quelques difficultés ; en sorte que ses jambes ont été en partie écorchées ; sa santé n'en est cependant pas altérée d'une manière alarmante ; mais chacun prendra part sans doute à cet événement."

Cet acte de dévouement mérite d'être comparé à ce député M. Chauvelin, qui, au temps de la restauration en France, se fit apporter presque mourant sur un fauteuil dans la salle des séances, et dont le vote décida du rejet d'un amendement à la loi sur les élections et contribua ainsi à l'un des premiers succès de l'opposition.

Rolette se considéra comme insulté par son absence, car il était convaincu que chaque homme doit voter—mais ce qui est moins constitutionnel—c'est qu'il devait appuyer le candidat de son choix.

D'une nature un peu vindicative, il lui chercha noise à la première occasion qui se présenta sans trop tarder.

Il y avait alors une loi imposant une amende de dix piastres aux citoyens qui laissaient errer leurs jeunes chevaux "volontairement ou négligemment" dans les rues.

Un matin, Rolette en saisit deux dont l'un appartenait à l'électeur récalcitrant. Il fait émettre un mandat d'amener contre Barette, et le jour du procès, un nommé Perkins, dont il a déjà été question, voyant que Rolette n'agissait que sous l'impulsion de la vengeance, prend le prévenu sous sa défense et demande un jury qui lui est accordé. Il expose les faits, fait appel aux sympathies du jury, qui accorde un verdict d'acquiescement en faveur de son client.

De l'avis de son Démosthène improvisé, Barette intente une action en dommages-intérêts devant le juge de paix Boivin et réussit à avoir un jugement de \$5, plus les frais.

Rolette fut profondément blessé de l'issue de cette affaire, qui toute insignifiante, tendait à diminuer son prestige et il reconnut à ses dépens, que les volontés léonines, dont parle le fabuliste, n'ont pas cours devant la loi, inflexible comme la justice dont elle émane.

V

Comme César, Rolette voulait être le premier dans son village plutôt que le second dans Rome. Il ne pouvait souffrir qu'on lui contestât la prééminence et, d'une trempe à tout oser, il n'était pas homme à ployer devant les obstacles pour éclipser ses rivaux.

Le plus saillant de ces derniers était le Juge Lockwood, d'une répulsion bien accusée pour le pénombre de l'obscurité, et sachant se trémousser activement, pour s'élever au-dessus du commun des mortels.

Rolette avait en lui un concurrent sérieux qui lui disputait le pas sur les chemins que tous deux parcouraient ; car, outre son rival en matières politiques et locales, il s'occupait également de la traite des pelleteries.

Il régnait entre eux une incroyable émulation, qui se traduisait en entreprises de tout genre, lesquelles ne contribuèrent pas peu à l'avancement de la Prairie-du-Chien.

Il suffisait que Lockwood parla d'un projet quelconque pour que Rolette eut la puce à l'oreille et conçut à l'instant quelque plan

hardi pour dévancer son adversaire et lui ravir le mérite de son œuvre. On présume que le dernier se rendit coupable de quelque méfait semblable.

Vers 1824, notre narrateur parla à quelque citoyen de l'endroit de construire une distillerie, si les cultivateurs voulaient bien semer du riz sur le devant de leurs terres. Rolette ayant eu vent de l'entreprise se rendit sans délai à l'île Mackinac, où il rencontra un nommé Curtis, capitaine éliminé du service. Ce dernier l'assura être aussi fort que le fameux Pic de la Mirandole, *de omni re scibili* et, qu'avec ses aptitudes scientifiques, il pouvait mener à bon terme l'ouvrage le plus compliqué.

Il ne fallait pas tant d'une pareille merveille pour s'imposer au choix de Rolette, qui se fit accompagner du prodigieux Curtis à la Prairie-du-Chien. Mais, comme la distillerie n'était encore et ne fut toujours qu'un château en Espagne, il se rendit utile comme instituteur dans la famille de Rolette, ce qui convenait plus à ses connaissances théoriques.

De suite, Rolette commanda et reçut divers appareils de distillerie. Mais pour quelque raison ignorée, l'érection de la bâtisse fut différée jusqu'au printemps de 1828, lorsqu'un plaisant nommé Grapon, avertit Rolette que le Juge Lockwood devait établir une distillerie. Le fait était inventé et n'eut pas la vertu d'aiguillonner l'ardeur de Rolette à poursuivre son plan, car il renvoya à St. Louis tous les appareils fabriqués et il ne fut plus question de la distillerie.

Malgré ce travers dont ses concitoyens bénéficiaient pourtant, Rolette aimait à aider de son crédit, ceux qui sollicitaient son support, pour donner le branle à quelque entreprise commerciale ou industrielle.

Il acheta par exemple un assortiment complet de marchandises à un nommé Findley pour traiter à la Prairie-du-Chien.

Mais, comme il n'y avait rien dans ces postes éloignés du pléthore monétaire dont notre marché est aujourd'hui affecté, et que les espèces étaient aussi rares que dans notre pays avant 1755, puis que le prix des marchandises était haussé à Mackinaw, il fut obligé de remettre tout son actif à Messieurs Berthelotte et Rolette.

Le commerce de Rolette était alors assez étendu ; ses barques sillonnaient les cours d'eau avoisinants et c'était le Jacques Cœur en miniature de ces régions.

Un jour, il se trouvait sur le Lac Winnebago, conduisant un de ses bateaux de traitant, lorsqu'il fit rencontre d'une autre de ses embarcations, venant directement de la Prairie-du-Chien.

De part et d'autre on échangea des nouvelles, et les questions et réponses pleuvaient.

—Eh bien, dit Rolette, ont-ils fini la nouvelle maison ?

—Oui, monsieur.

—Et la cheminée fume-t-elle ?

—Non, monsieur.

—Et la récolte, comment est-elle ?

—Très-belle vraiment.

—Le moulin va-t-il ?

—Oui, il y a beaucoup d'eau.

—Comment est Whip (son cheval favori) ?

—Oh ! Whip est fort bien.

Après s'être minitueusement enquis du magasin, de la ferme et des affaires de tout genre, il n'y avait plus raison de prolonger l'entretien.

—Eh bien, adieu, bon voyage !

—En avant, mes gens.

Alors soudainement, il exclame :—Arrêtez ! arrêtez ! Comment se portent Madame Rolette et les enfants ? ...

On voit que tout n'est pas à sa place dans cet incohérent dialogue, ou ne règne certainement pas le " beau désordre " imaginé par le poète.

VI

Comme bien d'autres postes avancés de l'Ouest, la Prairie-du-Chien avait été fort négligée sous le rapport religieux.

En 1826, elle contenait 120 familles catholiques et, depuis les missions des Jésuites, elle n'avait eu la visite que de deux ou trois prêtres. Les *Annales de la Propagation de la Foi*¹ disent que, depuis soixante ans, on n'y avait vu d'autre missionnaire, que le Révd. P. Marie Joseph Durand, trappiste, vers l'an 1818 ; mais il appert que le Père Prière, de St. Louis, y évangélisa au printemps de 1807.²

Le Révd. M. Richard, dont nous avons parlé, s'y rendit vers 1825 ou 27, ainsi que l'intrépide apôtre de la foi, le Révd. M. Vincent, qui a blanchi dans le plus rude apostolat.

Ce dernier écrivait qu'il espérait y bâtir une chapelle et, dans une lettre à Mgr. Fenwick, datée du Détroit et citée par le Révd. M. Clicteur, dans une communication du 3 juillet 1829, il s'exprimait ainsi : " Je compte partir demain ou après-demain pour Makinac, la Baie-Verte, l'Arbre-Croche et la Prairie-du-Chien, où l'on m'at-

¹ Vol. III. Page 134.

² *Times and early events in Wisconsin.*

tend avec impatience. J'espère m'embarquer à la Baie-Verte sur les barques de M. Rolette, négociant, ce qui me mettra à l'abri des *Puants* (tribu sauvage), qui paraissent vouloir recommencer leurs cruautés." ¹

Comme il n'y avait ni église, ni école à la Prairie-du-Chien, madame Lockwood fut émue de compassion en voyant les enfants grandir dans l'ignorance et, au lieu de les laisser baguenauder dans les rues, elle imagina de les rassembler et de leur donner des leçons. Bon nombre furent réunis et l'école commença au printemps de 1825 pour continuer jusqu'à l'hiver prochain. Cette bienveillante dame ne fut pas cependant sans rencontrer une opposition que lui suscita Rolette, attendu qu'il n'était pas le promoteur de la mesure. Il assura les mères des enfants qu'on voulait faire de la propagande protestante et leur conseilla de les retirer de l'école. Mais on enseigna aux enfants le catéchisme catholique et Rolette n'eut plus de raison valable pour contrecarrer la femme de son éternel rival.

Vers 1827 ou 1828, Rolette devait recevoir la récompense des services incontestables qu'il avait rendus à la Prairie-du-Chien et à sa population.

Il fut appelé par le gouverneur Cass à remplir l'office de juge en chef du comté de Crawford avec M. Jean Brunet pour juge associé.

Nous présumons qu'il occupa ce poste durant plusieurs années, bien que la chose ne soit pas précisée.

D'après les annales de la législature du Wisconsin, il appert que le Juge Lockwood fut élu l'un des deux députés du comté de Crawford, en 1836, pour siéger à la première session du premier parlement du Wisconsin. ² Quoique la chronique soit encore muette sur ce point, nous pouvons inférer des luttes passées, que Lockwood n'obtint pas son mandat, sans avoir eu à subir une vigoureuse contestation de la part de Rolette.

Les Canadiens parvinrent à remplacer le Juge Lockwood en 1837 par M. Jean Brunet, ré-élu en 1838, et dont le successeur, en 1839, fut M. Joseph Brisbois. ³

¹ *Annales*, etc. Vol. IV. Page 472.

² Smith, *History of Wisconsin*.

³ *Ibid.*

Il n'est plus parlé de Rolette qu'en 1840, où il aida un nommé Manham, à s'établir comme tanneur, artisan dont la localité avait été jusque-là dégarnie ; mais son protégé n'eut que des succès.

Rolette expira l'année suivante en 1841. Les particularités nous manquent sur les derniers jours de cet entreprenant Canadien, lesquels terminèrent une vie aussi active que tourmentée, et digne à tous égards d'être remémorée.

JOSEPH TASSÉ.

PIE VII ET NAPOLEÓN A FONTAINEBLEAU ¹

FRAGMENT.

L'œil triste du Pontife avait vu l'Italie,
Son ciel et son air pur, ses temples, ses palais,
S'enfuir et disparaître; et de larmes remplie
Sa paupière a déjà revu le sol français.
Il n'y vint plus, joyeux, pour bénir la couronne,
Que sur son noble front un héros doit porter :
Le héros, trop ingrat, l'a privé de son trône ;
Il vient pour recevoir l'arrêt qu'il va dicter.
Tel, sur le seuil d'un baigne où l'on punit le crime,
Victime d'une erreur, l'homme innocent frémit,
Ainsi ton ciel brumeux, France, semble un abîme,
Un cahos où d'un saint l'âme pure gémit.

Je m'é gare ! ce sol est plutôt la carrière
Où deux vaillants champions vont lutter corps à corps ;
L'un couvert de lauriers, de sang et de poussière,
L'autre nud, mais pour vaincre armé de la prière ;
Eh ! qui peut résister à ses divins transports !

¹ Le lecteur verra aisément que l'histoire est entièrement intervertie. Pie VII ne fut pas emmené directement de Rome à Fontainebleau ; Pacca ne fut pas son compagnon jusque là ; Radet surtout le quitta de bien meilleure heure ; et Napoléon ne le visita que beaucoup plus tard. De tout temps, les poètes ont arrangé l'histoire à leur fantaisie, pour mieux faire ressortir la variété des caractères et donner de l'unité à leurs chants. L'auteur réclame ici le même privilège.—(NOTE DE L'AUTEUR.)

Quels sont ces bois touffus ? ces bosquets verts et sombres ?
 Les ormeaux que l'aurore a baignés de ses pleurs
 Protègent le gazon toujours frais sous leurs ombres,
 Et versent la rosée au calice des fleurs.
 Pour un pieux ermite, oh ! charmante retraite ;
 Qu'heureux il y vivrait loin du monde et du bruit !
 Seul avec Dieu, son cœur, d'une douceur secrète
 S'y nourrirait le jour, y rêverait la nuit.
 Les rayons du soleil, pénétrant dans sa grotte,
 Viendraient l'y réveiller, et le chant des oiseaux,
 Aux soupirs enflammés de son âme dévote,
 Unirait des accens toujours doux et nouveaux.
 La brise du matin, de sa tendre prière
 Porterait l'encens pur au trône de son Dieu,
 Et le Dieu simple et bon que le chrétien révère
 De ses regards d'amour bénirait ce saint lieu.

Mais de Chiaramonti la haute destinée
 Dans cet enivrement ne laisse pas son cœur
 Goûter l'amour obscur de l'humble Chananée
 Suppliante, à genoux, aux pieds du rédempteur.
 De l'Église de Dieu sainte sollicitude
 Un feu brûle dans son âme, et pour l'alimenter
 Que peux-tu lui fournir, aride solitude ?
 Tu n'offres tes attraits que pour le tourmenter,
 Oui, plus ton calme est grand, plus sa plaie est profonde ;
 La fraîcheur des bosquets ne calme pas l'ardeur
 Qui pour son aliment demande et veut le monde,
 Le monde dont lui seul peut faire le bonheur.
 On l'arrache au Pontife, et dans ses mains débiles
 Laisant fumer encor la mèche du flambeau,
 On voudrait qu'à jamais ses clartés inutiles
 Ne jetassent d'éclat que sur Fontainebleau :
 Aussi, comme à ses yeux tout ici paraît sombre !
 Les fleurs ouvrent en vain leur calice embaumé ;
 En vain les bois touffus épaississent leur ombre,
 Au plaisir désormais son cœur semble fermé.

Et pourtant de ses maux, hélas ! la coupe amère
 Cache encor dans sa lie un poison plus mortel ;
 Il faut, Pontife saint, la vider tout entière,
 Ton Dieu, le doux Jésus, eut sa croix pour autel.
 Un ami reste encore à ton âme isolée,
 Tu mouilleras, la nuit, ta couche désolée
 De pleurs que ton bon ange aura seul vu couler.

Le char s'arrête enfin devant la triste porte ;
 Appuyé sur Pacca le Pontife descend ;
 Et serrant de sa main le triste bras qui le supporte,
 Il exprime, muet, ce que son cœur ressent.

Radet d'un air confus vers eux alors s'avance ;
 Son œil terne et baissé trahit sa mission,
 Et d'un ordre cruel voyant l'effet d'avance
 D'un reste de pudeur il sent l'émotion.

“ Jusqu'à demain goûtez ensemble
 De l'intimité la douceur,
 Dit-il, le lieu qui vous rassemble
 N'est pas celui que l'Empereur
 A vous deux pour palais destine.
 L'aurore qui viendra dorer
 Les bois lointains de la colline,
 Brillera pour vous séparer.”

Sous ce nouveau fardeau ta force enfin succombe,
 Pontife ; de tes maux mesurant la grandeur,
 Tu laisses sur Pacca peser ton front qui tombe,
 Et tes membres glacés d'une froide sueur.
 Longtemps il fut muet..... Le solennel silence
 N'était interrompu que par de sourds sanglots ;
 Ainsi, sous le couteau, sans fiel et sans défense,
 Un agneau voit son sang se répandre à grands flots
 Mais les pleurs qu'un Dieu bon à l'infortune accorde
 Pour calmer la douleur qui s'épanche avec eux,
 Les pleurs, comme un ruisseau qui se gonfle et déborde,
 Pour décharger son cœur, coulèrent de ses yeux.
 Alors, sur son ami penchant son doux visage,
 Il laissa de sa bouche échapper un soupir,
 Son voilé qui bientôt deviendra du langage,
 Calme naissant des flots tout prêts à s'assoupir.

“ Hélas ! dit-il, douleur amère !
 L'Eglise n'a plus de pasteur !
 Seul, des cieus, son divin auteur
 Doit guider la barque de Pierre.”

“ Pasteur pour une éternité ! ¹
 Dit Pacca, votre autorité
 Vous élève au-dessus de l'ange.
 Pierre aussi dans l'adversité,
 Pierre exerça la papauté :
 Du cachot même ou dans la fange,
 Néron d'une doctrine étrange
 Croyait salir la pureté.”

1 Sacerdos in cœternum.

L'œil encor tout baigné de larmes,
 Pontife saint, tu répondis :
 “ L'Eglise alors dans les alarmes
 Grandissait ; mais nous, refroidis,
 Sans vigueur, nous portons nos armes,
 Soldats par la paix engourdis.
 Oui, dans nos temps, d'un vrai pontife
 Il nous faudrait la fermeté,
 Et comme Pierre chez Caïphe
 Nous ne montrons que lâcheté.
 O toi ! qui toujours pour l'Eglise
 Brûlas d'un zèle plus qu'humain,
 Rassures ma tremblante main,
 Soutiens ma démarche indécise.”

“ Non, non, reprit avec chaleur,
 Pacca, l'œil baissé, le front pâle,
 Je ne suis rien ; votre douleur
 En sentiments trop vifs s'exhale,
 Soyons calme dans le malheur !
 L'univers entier vous admire,
 Soyez-en sûr, votre sang-froid
 Au sacerdoce sur l'Empire
 Fera reconquérir son droit.
 Pour nous le calme est la victoire ;
 Nos camps sont la maison de Dieu ;
 Et l'Empereur avec sa gloire
 Ne pourra forcer le saint lieu. .
 Il peut renverser des murailles,
 En faisant tonner son canon ;
 Mais pourrait-il par cent batailles
 Briser votre volonté ?..... Non.

Déjà vous seul, tiare en tête,
 L'avez vaincu par un refus ;
 Rome est le prix de sa défaite,
 Et Rome le rend tout confus :
 Quand, pour tenter votre constance,
 Il osera se présenter,
 Sur son front, de sa conscience,
 Vous verrez le rouge monter.
 Frappez-le encor des armes saintes
 Qu'hier sut manier votre main : ¹
 La foi, la pudeur mal éteintes
 Parlent en secret dans son sein.

¹ Pacca parle ici de la bulle d'excommunication lancée par Pie VII peu de jours avant son enlèvement de Rome. On la trouvera dans la vie du Pontife par Artaud.

Il croit encore, quoiqu'il fasse ;
 Il sait qu'il est excommunié ;
 Le sourd remords, dernière grâce,
 Dieu, Dieu bon qu'il n'a pas renié,
 Peut enfin, remuant cette âme,
 Se changer en vrai repentir,
 Y rallumer la sainte flamme,
 Et pour toujours la convertir.
 S'il ôsait calme en apparence,
 Quand vous monterez à l'autel,
 Dans ce plaisir, de sa présence
 Blessier votre cœur paternel,
 Ainsi qu'Ambroise à Théodose
 Refusez lui les dons de Dieu ;
 Que votre bras alors s'oppose
 A ce qu'il arrive au saint lieu."

Le Pontife dit : " La tristesse
 Dans laquelle est plongé mon cœur,
 De son poids trop pesant m'opresse ;
 Pour punir il faut la douceur.
 Celui qui des péchés du monde
 A daigné porter le fardeau,
 Veut que j'éloigne du troupeau
 Le loup hurlant, le bouc immonde ;
 Mais même si ma foudre gronde,
 Je suis pasteur et non bourreau.
 Quand la paix, de son divin baume
 Aura guéri mon cœur navré,
 Celui qui des clés du royaume
 M'a remis le dépôt sacré,
 Saura bien au jour de sa grâce
 Me découvrir ses grands desseins
 M'inspirer une sainte audace
 Et mettre son glaive en mes mains.
 Mais, ajouta-t-il, de l'Eglise
 On veut séparer le Pasteur ;
 Mon cœur, que sans pitié l'on brise,
 Ne connaît plus que la douleur.
 Du fond de cette solitude
 Comment, seul, pourrai-je exercer
 Cette vive sollicitude
 Qui doit, univers, t'embrasser ?
 Brebis à mes soins confiées,
 Qu'allez-vous sans moi devenir ?
 Ici captif, les mains liées,
 Je ne puis même vous bénir !
 Vous n'entendrez plus ma parole ;
 Vous ne pourrez plus de vos cœurs
 Dans le sein qui toujours console
 Epancher, libres, les douleurs.

Vous qui m'aidez, toujours fidèle,
 A supporter mon lourd fardeau,
 Pacca, je connais votre zèle,
 Paissez, loin de moi, mon troupeau
 Si des yeux pour vous moins sévères
 Veillent votre captivité,
 Prenez cet anneau ; que vos frères
 Voient en vous mon autorité."

Il dit, et de son doigt ôtant l'anneau mystique,
 Symbole du pouvoir du Suprême Pasteur,
 Il le donne à Pacca, qui saintement l'applique
 Sur ses lèvres d'abord, ensuite sur son cœur.

Pacca, l'œil humble et fier, reçoit le noble gage ;
 De l'Eglise en péril on le fait le soutien !
 Son âme aime à braver la fureur de l'orage ;
 Les flots sont l'élément des cœurs comme le sien.
 Que sur un roc désert on l'entraîne, on le jette,
 Qu'en un triste cachot on le tienne enchaîné,
 Il saura dans les fers maîtriser la tempête,
 Et résister tout seul au soldat couronné.
 Il saura, des geôliers trompant la vigilance,
 Ainsi qu'au Quirinal, voir, entendre et parler.
 L'aigle qu'on tient captif, dans sa cage s'élançe,
 Et le monde est à lui, sans qu'il puisse voler.

Déjà la nuit de son ombre
 A voilé les verts bosquets ;
 Et le ciel lui-même est sombre,
 Et tout dort, dort dans les forêts :
 Le daim sur un lit de mousse,
 L'écureuil sur du foin sec,
 Et d'une aile chaude et douce
 Le bouvreuil couvre son bec ;
 L'insecte au sein de la rose
 Ne chante plus sa chanson,
 Et la fleur à peine éclose
 Dort aussi sur le gazon.

Dans un coin de sa chaumière
 Le berger s'est étendu ;
 Sans efforts sur sa paupière
 Le sommeil est descendu ;
 Et la mamelle encor pleine
 Les brebis de ses troupeaux,
 En dormant, de leur haleine
 Réchauffent leurs doux agneaux.

Et tout près, dans la prairie,
Le ruisseau sans bruit glissant,
Sur l'herbe en l'ombre fleurie,
Murmure à peine en passant.

Seul, hélas ! dans les ténèbres,
Le vicaire du Sauveur
Compte les heures funèbres,
Et parle avec sa douleur :

“ Pour mériter tant de haine,
Mon fils, que t'ai-je donc fait ?
Par ton ordre l'on m'enchaîne !
Est-ce le prix d'un bienfait ?
Mon cœur de ce nom si tendre
Se plaisait à t'appeler ;
Un père peut-il s'attendre
A voir son fils l'exiler ?

“ Ma main bénit ta couronne ;
Je te proclamai César ;
Et tu brises sur son trône
La tiare d'un vieillard !

“ De nos lois, pour te complaire,
J'adoucis l'autorité ;
Tu violes contre un père
Les lois de l'humanité.

“ D'une auguste hiérarchie
Je fis taire tous les droits ;
D'une odieuse anarchie
Tu ressuscites les lois. ”

Ainsi jusqu'à l'aurore, à l'amertume en proie,
Chiaromonti soupire, et ce front que la joie
Semblait avoir choisi pour s'épandre en rayon,
De la triste douleur porte l'impression.
Seuls, les anges de Dieu gardent son humble couche :
Ils comptent les soupirs qu'en rêvant sur sa bouche,
Au lieu des doux souris, on voit se succéder,
Comme une eau qui bouillonne avant de déborder.
Les serrements de cœur, les angoisses secrètes,
Les songes délirants et les terreurs muettes,
Les anges comptaient tout, pour reporter au ciel,
Ainsi qu'un pur encens qui monte de l'autel,

Le prix surabondant d'une nuit méritoire,
 Digne expiation des crimes de la gloire,
 Et de l'ambition, et d'un stupide orgueil,
 Et de la guerre enfin, que toujours suit le deuil.
 Aussi, pour qu'un trésor si nécessaire au monde,
 Pût en flots abondants verser son eau féconde,
 A ces chers messagers le Seigneur défendit
 D'adoucir du Pontife, étendu sur son lit,
 Les rêves désolants et les peines cruelles.
 Il ne leur permit pas de couvrir de leurs ailes
 Ses yeux rouges, gonflés, ni son cœur palpitant ;
 Ni d'essuyer son front de sueur dégoûtant.

Quand l'aurore au levant joncha le ciel de roses,
 Quand l'encens matinal des fleurs fraîches écloses
 Se mêla dans les airs aux chansons des oiseaux,
 Et parfuma la brise à l'ombre des ormeaux,
 Les messagers divins, en troupe lumineuse,
 S'envolaient attendris, l'âme triste, rêveuse,
 Et portaient sur leurs mains un fardeau de douleurs,
 Lourd de mille sanglots et tout baigné de pleurs.

Le vieillard, cependant, sur sa couche foulée
 Se soulevait à peine ; et lasse, désolée,
 Son âme pour prière envoyait à son Dieu
 Des plaintes, des désirs, sur des ailes de feu.
 " Souvenez-vous, Seigneur, des augustes promesses
 Faites jadis à Pierre, encor faible mortel :
 Vous voulûtes bâtir sur d'humaines faiblesses
 L'édifice imposant d'un empire éternel.
 Noble, majestueux, couvrant toute la terre,
 S'élevant jusqu'au ciel, il reçut dans son sein,
 Le Grec efféminé, le Goth fils de la guerre,
 L'homme civilisé, le barbare sans frein.
 Sous l'abri bienfaisant de ses sacrés portiques,
 Tous les peuples unis d'une commune foi,
 Secouant pour toujours leurs préjugés antiques,
 De Jésus mort pour eux embrassèrent la loi.
 Hélas ! qu'est devenu, Seigneur, ce vaste temple,
 Qu'à l'amour, à la paix, élevèrent vos mains ?
 Vous m'en fîtes pontife, et mon œil le contemple
 Croulant sous les efforts de soldats inhumains.
 D'abord, ligués dans l'ombre, on a vu les impies
 Contre ses murs sacrés lancer de faibles traits ;
 Leurs manœuvres alors, couvertes, impunies,
 Poussèrent leur audace à de nouveaux forfaits.
 Bientôt levant le masque, et de leur entreprise
 Disant tout haut le but à l'univers surpris,
 Ils parurent armés pour renverser l'Eglise,
 Et semer sur le sol ses augustes débris.

Oh ! siècle de malheurs qui se termine à peine,
 D'une atroce fureur tu vis l'affreux succès !
 L'impiété sans loi, la volupté, la haine,
 Triple cancer rongeur, impur, infect abcès,
 De la société dévora les entrailles,
 Comme un vautour cruel, la priva de son cœur,
 Et la jetant en proie au démon des batailles,
 La fit fouler aux pieds d'un despote vainqueur.
 De l'Église en ruine il jette la poussière
 Aux quatre coins du monde où l'emporte le vent ;
 Quoi ! l'œuvre du Très-Haut, comme une œuvre éphémère,
 Serait-elle un jouet aux mains d'un conquérant ?
 Seigneur, baissez les yeux sur Sion ravagée ;
 Que votre bras finissant reconstruise ses murs !
 Rendez-lui sa splendeur ! que sa gloire outragée
 Reprenne tout l'éclat de ses jours les plus purs ! "

Le Pontife, vêtu de sa blanche tunique,
 Rejeta loin de lui l'argent, la soie et l'or ;
 Tu n'ornais plus son doigt, anneau, cercle mystique,
 Mais la croix à son cou resplendissait encor.
 Il va seul et pensif offrir le sacrifice
 Que tout prêtre au Seigneur offre chaque matin ;
 Il prend entre ses mains l'hostie et le calice,
 Et de l'agneau de Dieu célèbre le festin.
 Il s'unit à Jésus qui caresse et console
 L'âme pure, enfantine et nageant dans l'amour ;
 Il écoute, attendu, sa touchante parole,
 Se prosterne à ses pieds et lui parle à son tour.

Plein du Dieu qui bénit, ce jour la solitude
 Pésa moins à son âme, et de Jésus mourant
 Il fit, devant la croix, sa principale étude,
 Remède du malheur, baume du cœur souffrant,
 Il vit l'une après l'autre ainsi passer les heures,
 Et quand d'un trait plus vif il se sentait percé,
 Levant ses yeux troublés vers les saintes demeures,
 Soudain d'un doux espoir il se voyait bercé.
 Déjà vers l'occident le roi de la lumière
 S'inclinait, entraîné d'un plus rapide essor,
 Et semant dans les cieux leur brillante poussière,
 Les nuages au loin jetaient la neige et l'or.
 Tout-à-coup on entend des coursiers qui hennissent,
 Un char que font voler des étalons fougueux ;
 Sous le poids d'un héros, haletants, ils gémissent,
 C'est d'un combat nouveau le prélude orageux.
 C'est lui ! c'est l'Empereur ! Il veut que face à face
 Son terrestre pouvoir et le pouvoir du ciel
 Se mesurent entre eux ; il croit que par l'audace
 Le trône peut d'un coup l'emporter sur l'autel.

Choc odieux ! lutte inégale !
 D'un côté je vois un vieillard,
 Une houlette pastorale
 Et la croix pour seul étendard ;
 De l'autre, un conquérant superbe,
 Un aigle aux ongles déchirants,
 Sceptre de fer, épée acerbe,
 Et tout l'appareil des tyrans.

Mes yeux voient aussi l'invisible,
 Le monde réel des esprits ;
 Leur pouvoir seul est invincible,
 Par eux les plus forts sont détruits.
 Que peut l'éclat du diadème,
 La force brutale et le fer ?
 Que peut contre Dieu Satan même ?
 Contre le ciel que peut l'enfer ?

Ainsi, l'on a vu, sans armure,
 Un enfant courir au combat
 Contre un guerrier dont la stature
 Effrayait le plus fier soldat.
 Il tenait à la main sa fronde,
 Prit cinq cailloux dans le torrent,
 Puis au nom du maître du monde
 S'offrit pour combattre un géant.

Goliath méprisa son enfance
 Son front sans casque et son bâton,
 " Jacob ! est-ce là ta défense ?
 D'une juive un vil avorton !"
 Mais David, sûr de la victoire,
 Dédaigna son mépris grossier :
 " Je combattrais, dit-il, sans gloire
 Si je m'armais du bouclier.

" Mes armes sont dans mon courage,
 Et dans les secours du Seigneur :
 Viens à moi ; jette un cri sauvage ;
 Prier, c'est le cri de mon cœur."
 Il dit, et la fronde fidèle
 Obéit au jeune berger ;
 Le Philistin frappé chancelle
 Et meurt sans pouvoir se venger.

Le Pontife écoutait, assis, calme, en silence ;
 D'un ton froid et posé Napoléon commence :
 " Saint-Père, avec bonheur je viens, j'accours à vous ;
 Las de verser du sang, las de vaincre, il m'est doux

De veiller, loin des camps, au soin de mon empire,
 De traiter avec vous,—du cœur je le désire,—
 Pour le repos du monde, hélas ! trop agité,
 Pour concilier mes droits et votre autorité.
 Encor simple Consul, de restaurer l'Eglise,
 Malgré ses ennemis, je formai l'entreprise.
 En France tout alors conspirait contre moi ;
 Les disciples ardents d'une école sans foi,
 Et ceux qui du clergé possédant les richesses
 Éprouvaient du remords les terreurs vengeresses,
 Le parvenu bouffi de ses nouveaux honneurs,
 Le bas peuple encor plein de ses vieilles fureurs,
 Et mon armée enfin, ne rêvant que la gloire,
 Volant depuis cinq ans de victoire en victoire,
 Tous de la piété méprisaient le retour,
 Et redoutaient du Christ le triomphe et l'amour.
 En dépit des savants et de la populace,
 Malgré mes généraux, plein d'une noble audace,
 Mon cœur forma le vœu de relever l'autel,
 De mettre les Français sous le saint joug du ciel,
 De leur faire, à la croix qu'ils avaient profanée,
 Rendre leur culte aux yeux de l'Europe étonnée.
 Alors au Vatican encor muet d'effroi
 J'envoyai par Cacault l'hommage de ma foi.
 " Allez, lui dis-je, allez, et traitez le Saint Père
 En Souverain, en roi qui commande à la terre ;
 Supposez qu'avec lui trois cent mille soldats
 S'apprêtent à périr pour sauver ses états.
 Et ce ne furent point d'inutiles promesses :
 Les prêtres tout-à-coup, comblés de mes largesses,
 De notre sainte loi purent en liberté
 Dans l'empire français asseoir l'autorité.
 Ils purent déployer les pompes catholiques,
 D'or, de bronze et de soie orner les saints portiques ;
 Et les murs qui, dix ans, étaient restés déserts,
 Virent la foule ouïr les antiques concerts.

" J'aime à le rappeler ; c'est ma plus belle gloire.
 Mais sans plus de détails, laissant votre mémoire
 Consulter votre cœur dans un doux souvenir,
 Je renonce au passé ; parlons de l'avenir.
 Pour couler avec vous des instants trop rapides
 J'ai voulu vous soustraire à des amis perfides.
 Leurs conseils vous perdaient, et l'Eglise avec vous :
 Soyez Pontife, enfin, et réglons entre nous
 Les droits du sacerdoce et les droits de l'Empire.
 L'Europe craint mon bras, l'Europe vous admire ;
 Ce qu'ensemble, tous deux, nous aurons décidé
 Sera par l'univers, sans conteste, accordé.
 Voyez : l'Europe est une, et ma main la dirige ;
 Elle doit être à moi ; tout le veut, tout l'exige ;

Ou plutôt, empereur, évêque du dehors,
 Je dois, le glaive en main, protéger les abords
 Du temple où le Seigneur vous a fait son vicaire,
 Les âmes sont à vous, à vous le sanctuaire ;
 A moi d'entretenir l'harmonie et la paix
 Longtemps a pu régner une autre politique ;
 Quand du droit féodal l'empire despotique
 En morcelant l'Europe en cent petits états,
 Avait changé des mains en puissants potentats,
 Alors, pour prévenir la fatale anarchie,
 Du Pape on inventa la juste monarchie.....
 Je m'égare, Saint-Père, en mon zèle du bien "

Et le Pontife alors s'écria : " Comédien ! "

" Comédien ! répliqua l'Empereur en furie,
 Pour avoir fait revivre une Église flétrie !
 Pour avoir relevé ses temples et ses croix !
 Pour avoir redonné leur honneur à ses lois !
 Nos rôles vont changer, sous un nouveau système :
 Jetez sur moi, lancez un débile anathème ;
 Je suis votre ennemi ; j'emploierai mon pouvoir
 A vous anéantir..... Je veux, je veux vous voir
 Implorer avant peu ma pitié trop facile ;
 Mais ne l'espérez plus ; d'un amour imbécile
 Vous m'avez pour toujours guéri par un seul mot :
 Comédien ! allons donc ! Je le serai bientôt.
 Commençons, déroulons le grand acte d'un drame
 Où seront spectateurs toutes les nations ;
 Et celle que Voltaire ôsa nommer l'infâme,
 Périra comme ont fait d'autres religions.
 On verra sans regret le dernier des pontifes
 S'affaisser, loin du bruit, sous le poids seul des ans,
 Comme on vit à Bagdad le dernier des Califes
 Demander, l'œil baissé, l'aumône des croyants.
 D'un opprobre éternel vous aurez le martyre :
 Avec vous finira le titre de Chrétien..... "

Et le Pontife alors, par un triste sourire,
 Laissant voir son mépris, répliqua : " Tragédien ! "

Ce mot eût redoublé dans une âme vulgaire
 Le transports forcenés d'une aveugle fureur ;
 Il rendit tout-à-coup son sang-froid ordinaire
 A l'esprit calme et grand du superbe Empereur.
 Il se sentit vaincu par un prêtre impassible,
 Et reconnut en lui d'un pouvoir surhumain
 L'influence secrète et la force invincible
 Qui même des héros tient le cœur sous sa main.

" Il est vrai, reprit-il, la vie est un théâtre
 Où chacun fait son rôle, empereur, prince ou pâtre ;
 Heureux quand, par hasard, l'univers l'applaudit,
 Un instant admiré, l'instant d'après maudit.
 Dans un monde inconstant je connais ta puissance,
 Aveugle opinion, toi dont la main dispense
 Honneurs et châtements, défaites et lauriers,
 Et tour à tour la honte et la gloire aux guerriers.
 Je veux à la justice aujourd'hui me restreindre ;
 Je le sais, avant peu le malheur peut m'atteindre.
 Répondez donc, Pontife, et voyons sans aigreur
 Si dans ce jour enfin, le Pape et l'Empereur
 Ne pourront, oubliant une courte querelle,
 Établir de leurs droits l'union éternelle.
 Pourquoi rejetez-vous de mon vaste pouvoir
 L'égide protecteur ? Votre unique devoir
 N'est-il pas de conduire et gouverner l'Église ?
 Je le sais, sur le roc elle est fondée, assise ;
 Elle a pour espérer les promesses d'un Dieu ;
 Mais aux droits temporels elle peut dire adieu,
 Sans renier en rien son auguste origine,
 Sans cesser d'être grande, et puissante, et divine."

Vicaire de Jésus, calme tu répondis :

" Dans un siècle d'erreurs, où déjà refroidis,
 Les cœurs vont s'abreuvant à des sources glacées,
 Tout périt : le respect pour les grandeurs passées,
 Le noble souvenir des antiques bienfaits,
 L'amour, la foi, l'honneur, tout s'efface à jamais.
 Le cœur gâtant l'esprit, l'insidieux sophisme,
 Sous le nom de raison, d'un creux philosophisme
 Fait adorer l'idole, et recevoir les lois
 Aux grands comme aux petits, aux peuples comme aux rois-
 Oui, César ! vous aussi d'une ère de mensonges
 Quand c'est votre intérêt, vous adoptez les songes.
 Cependant votre esprit, sans effort, mieux que moi,
 Peut faire luire en vous le flambeau de la foi.
 Et si de l'Homme-Dieu révéral la parole,
 Vous croyez que l'Église est sa fidèle école,
 Quelle est la source pure où de l'humanité
 Le cœur se purifie alors qu'on l'a gâté,
 Loin qu'elle excite en vous d'injustes défiances,
 En elle vous mettez toutes vos espérances.

" Pour qu'elle put remplir sa sainte mission
 Du pouvoir temporel Dieu même lui fit don,
 C'est Dieu qui, par la main, conduisant Pierre à Rome,
 Voulut qu'il y prêchât le nom du fils de l'homme.
 C'est Dieu qui des Romains et de leurs Empereurs,
 Lassa la cruauté contre ses successeurs.

C'est Dieu qui pour punir leur fureur insensée
 Fit accourir du Nord, haletante, empressée,
 Une horde barbare, affreux, cruel fléau,
 A qui tout fut jetté, comme aux mains d'un bourreau.
 Et quand, de chute en chute, et d'abîme en abîme,
 Le peuple jadis roi, pour expier son crime,
 Fut plus bas descendu, sous le poids des malheurs,
 Que l'esclave autrefois l'objet de ses fureurs ;
 Quand sous le joug des Goths l'Italie abaissée
 Vit sa vieille splendeur pour toujours éclipisée,
 Dieu voulut que du choc de mille nations,
 De leurs étranges mœurs et de leurs passions
 Sortît le nouvel ordre, où famille de frères,
 L'Europe, au pieds du Christ, vit des jours plus prospères.
 Alors, la croix au front, l'évangile à la main,
 Le pouvoir protecteur du Pontife Romain,
 Roi nouveau, consacré par l'huile du martyr,
 Sur l'Europe moderne assit son doux empire,
 Protégea l'opprimé, fit refleurir les lois,
 Et mérita l'amour et du peuple et des rois.

“ Dieu, l'auteur de tout bien, Dieu par sa Providence
 Accomplit ce grand œuvre ordonné par avance.
 Que posé sur des faits l'aveugle narrateur
 Parle d'ambition, et froid déclamateur,
 Attribue aux projets de l'humaine sagesse
 Ce que Dieu fit tout seul ; sans regret je le laisse
 Discourir, divaguer, parler aux insensés,
 Embellir l'avenir, noircir les faits passés.
 C'est sur un droit divin que l'Eglise se pose ;
 Son pouvoir temporel sur Dieu même repose.
 Il la voulut puissante, afin que ces arrêts,
 Libres, planant sans peur sur de vils intérêts,
 N'eussent que la justice et le bon droit pour guide,
 Et fussent du malheur l'avocat intrépide.
 Et pourquoi me parler de ce vaste pouvoir
 Qui, César, vous impose un terrible devoir ?
 Etes-vous maître, enfin, de l'Europe chrétienne ?
 L'Espagne est-elle à vous ? la valeur autrichienne
 Est-elle anéantie ? et votre bras puissant
 Même en France est-il sûr d'un cœur reconnaissant ?
 Et quand, maître de tout, et conquérant du monde,
 Vous verriez à vos pieds, en paix, la terre et l'onde
 Apporter le tribut de l'univers soumis,
 Et cacher dans leur sein vos obscurs ennemis ;
 Quand, reposant enfin, plein de jours et de gloire,
 Vous pourriez, sur le trône, à la vénale histoire
 Près du tombeau, dicter pour vos petits neveux
 L'emphatique récit d'un éloge pompeux ;
 Lorsqu'au sépulcre enfin il vous faudra descendre,
 Pourrez-vous mieux alors que jadis Alexandre

De votre vaste empire assurer pour longtemps
L'unité, fruit tardif des labeurs et des ans ?”

Alors l'interrompant, d'un air triste et sévère,
Napoléon reprit : “ Assez, assez, Saint-Père,
D'un prophétique esprit Dieu vous fit-il le don ?
Donnez au nom du ciel la grâce et le pardon,
Et laissez l'avenir prendre soin de lui-même.
Ou plutôt, laissez-moi pourvoir au soin suprême
De revêtir un fils de mon autorité,
De mettre sur son front ce que j'aurai porté.
Je le vois ; de Pacca le zèle fanatique
Vous enfle encor le cœur, et pour être énergique
Vous répétez ici les sonores discours
Qu'il vous apprit hier, et qu'il reedit toujours.
Bientôt la solitude aura calmé votre âme ;
Bientôt, faute de bois, s'éteindra cette flamme ;
Et du renoncement donnant l'exemple à tous,
Vous saurez imiter un Sauveur humble et doux.
Je veux vous voir alors implorer ma clémence,
Et du glaive terrestre abjurer la puissance.”

Et le Pontife avec vigueur :
“ Sachez, dit-il, que si mon âme,
Faiblissant sous un empereur,
Pouvait mettre aux pieds d'un vainqueur
Les droits que l'Eglise réclame,
De ce jour mon double pouvoir
Passant dans une main plus ferme,
Vous ôterait le triste espoir
De mettre à cette lutte un terme.
C'est loin de vous, c'est à Palerme
Que vos yeux alors pourraient voir
Un nouveau Pape, et fécond germe,
En son sein grandir le devoir.

“ Et votre ambition dupée
Sur un vain sable aurait bâti :
Le destin vous aurait menti ;
Votre riche proie échappée
Laisserait votre main trompée
Saisir un moine travesti,
Encor nommé Chiaramonti.”

En prononçant ces mots, sa voix vibre et résonne,
Comme un luth éclatant sous un doigt irrité.
Hors de lui, l'Empereur tremble, frémit, frissonne,
Se lève et laisse seul le Pontife exalté.

A. THÉBAUD, S. J.

UNE FAMILLE PARISIENNE.

XVI

(SUITE ET FIN.)

Elle ignorait la funeste résolution qui avait séparé Étienne Le May de sa famille.

Cette famille, dispersée comme des brins de paille, sous un vent furieux, semblait avoir perdu son lien en perdant sa fortune.

Lorsqu'elle rentra chez elle, elle y rencontra le prince Federici qui l'attendait.

— Vous ! s'écria-t-elle sans lui laisser le temps de proférer une parole. Vous !... encore !... toujours ! Ah ! oui, c'est juste... vous vous dites que je suis qu'une artiste, une artiste indépendante et libre, qu'on n'est pas forcé de respecter, et chez laquelle chacun a le droit de s'introduire moyennant quelques faux semblant d'admiration. Mais je ne suis plus artiste, sachez-le. Je suis Herminie Le May... Quand je m'appelais Herminie Le May, monsieur, jamais vous ne vous seriez permis de paraître devant moi, excepté en présence de mon père.

Vainement il essaya de l'apaiser ; elle le congédia sans écouter la moindre explication.

— Un seul mot ! lui dit-elle en le reconduisant : savez-vous où est mon frère ?

— Non.

— Si vous l'appreniez, faites-le moi savoir. Et maintenant, adieu !

Le prince Rodolphe se retira plus épris que jamais de cette belle jeune fille qui semblait n'avoir passé de la vie de famille à la vie d'artiste que pour unir les chastes susceptibilités de l'une aux véhémences de l'autre. Plus que jamais aussi, il se disait qu'un jour viendrait où son dévouement serait apprécié, et il souhaitait ardemment de faire d'Herminie sa femme, comme dernière et définitive transformation.

Dans la même semaine, tandis qu'Herminie écrivait lettres sur lettres à son père sans oser les faire parvenir, tandis qu'elle se creusait la tête pour imaginer des moyens de rentrer en grâce sans s'arrêter encore à aucun, on lui annonça la visite d'Étienne Le May.

Herminie en fut plus heureuse que surprise ; elle n'avait jamais supposé un seul instant que son frère fût mort.

Étienne était vivant et voici ce qui s'était passé.

Il avait d'abord quitté Paris par une sorte de pudeur suprême et pour ne pas faire rejaillir sur sa famille la funèbre publicité d'un suicide.

A une vingtaine de lieues de Paris, il se jeta un matin dans la Seine, pieds et poings liés.

Il s'était assuré auparavant qu'il était seul. Mais la chute d'un corps dans l'eau s'entend de loin. Un ouvrier qui se rendait à son travail accourut et le sauva.

— Désespoir amoureux ! lui dit ensuite cet homme en remarquant sa jeunesse. Allons, allons, il faut oublier cela.

A cet homme de durs labeurs Étienne n'avoua point qu'il se tuait parce qu'il avait perdu sa fortune.

Cet homme lui aurait répondu : A ce compte, moi, je me tuerais tous les jours.

Il ne se formalisa point de ce qu'Étienne faisait mine de fouiller à sa poche, où du reste, il n'y avait plus rien, mais il ajouta :

— Tenez-vous beaucoup à me récompenser ? Vous le pouvez : promettez-moi que vous ne recommencerez plus.

Étienne lui serra la main avec effusion.

— Il faut marcher, vous sécher, continua l'ouvrier. Sans quoi vous attrapperiez une fluxion de poitrine, et ça ne serait plus du sentimental. Au plaisir de vous revoir ! sans reproche, vous m'avez déjà fait perdre une demi-heure et mes enfants ont de bonnes dents.

Il s'éloigna.

Étienne, un peu honteux, ne songea pas à remettre immédiatement son projet à exécution.

Il erra donc au hasard, s'enivra de solitude, puis chercha à s'y soustraire.

C'est là une réaction inévitable. La vue d'une figure humaine, finit toujours par être le plus sympathique spectacle pour des yeux humains.

Étienne arriva à un pont que l'on construisait et s'arrêta comme un simple curieux. Il s'approcha même d'un groupe au centre duquel il reconnut bientôt l'ouvrier qui lui avait sauvé la vie. Cet homme, assis sur une pierre, le visage pâle et résolu, remettait sa grosse botte sur une de ses jambes où ruisselait le sang. Un énorme moellon venait de la lui briser à moitié en tombant dessus.

— Allez vous reposer, lui disait-on, vous ne pouvez travailler en cet état. Vous vous estropierez pour le restant de vos jours.

Il se contentait de répondre :

— Me reposer !... Et du pain ? et mes enfants qui ont de bonnes dents ?

Il se leva, mais il pouvait à peine se soutenir.

Étienne s'élança vers lui.

— Que faut-il faire ? lui dit-il. Brouetter des moellons ? Je suis là. Nous partagerons le salaire.

— Ah ! c'est vous ! dit l'ouvrier en le regardant.

— Nous partagerons... fraternellement ajouta Étienne.

L'ouvrier ne put se défendre d'une certaine émotion.

— C'est gentil de votre part, reprit-il. Partager ! En voilà une bonne idée ! Les autres, les amis, ne peuvent pas ; ils ont leur monde à nourrir.

Quinze jours, après, Étienne, muni de vêtements de fatigue par-dessus les siens, était encore occupé à porter des pierres et à les lancer ensuite dans l'eau aux endroits où devaient s'élever les piles du pont, besogne moins difficile que rude quand on n'y est pas accoutumé. L'ouvrier qu'il remplaçait grièvement blessés malgré ses dénégations, fut assez longtemps à se rétablir. Cette aventure, qui n'eût pas été possible à Paris à cause de son côté ridicule et vulgaire, exerça une certaine influence sur Étienne. Lorsque sa tâche fut terminée, lorsqu'il eut rendu ainsi, du moins en partie, et selon la mesure de ses moyens, le service qu'il avait reçu, il ne put s'empêcher de reconnaître qu'une solidarité réelle existe parmi les hommes, et que celui qui s'isolé au milieu d'eux dans son égoïsme, se condamne volontairement à un exil stérile et mortel au sein même de la grande famille. Un de ses semblables lui avait sauvé la vie, Étienne s'acquittait ensuite en lui procurant du pain pendant un chômage forcé. Appliquant la solidarité humaine dans un sens moins large et plus indiscutable encore, Étienne se demanda si, en disposant de lui comme il l'avait fait, il n'avait pas manqué à ses devoirs envers son père et ses sœurs. Se tuer comme un ancien

Romain, c'est dramatique, sans doute, mais impie en même temps, surtout lorsque le coup dont on se frappe atteint aussi des êtres chers et sacrés. Enchaîné par une sorte de faux point d'honneur, Étienne hésita quelques jours, puis il renonça décidément à son projet et ne songea plus qu'à revenir à Paris. Il y arriva épuisé de lassitude et sans ressources, il courut chez le successeur de son père, qui ne put lui donner son adresse, il courut chez l'abbé Mancelle. Là il apprit que l'abbé, dans l'espoir d'éviter un malheur, avait instruit M. Le May de la funeste résolution de son fils. Étienne n'eut plus qu'une idée : retrouver son père. Il passa ainsi quelques mois seuls, désespéré, se livrant à d'obscurs travaux d'écriture pour assurer sa subsistance, cherchant avec une avidité fiévreuse les traces de sa famille disparue.

Parmi les personnes auxquelles il crut pouvoir demander des renseignements était le prince Rodolphe Federici. Mais vainement Étienne alla plusieurs fois à l'hôtel où logeait le prince quand il habitait Paris. Enfin, il l'y rencontra et son ami s'empressa de lui donner, non l'adresse de M. Le May, car il l'ignorait, mais celle de mademoiselle Herminie.

Quand ils se revirent, le frère et la sœur se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Où est mon père ? où est ma sœur Antoinette ? dit ensuite Étienne.

— Mais toi, mon frère, reprit Herminie comme si elle eût été embarrassée de répondre à cette question, qu'es-tu devenu ? d'où viens-tu ?

— Ne le sais-tu pas ? J'ai voulu me tuer me voyant ruinée...

Herminie poussa un cri d'effroi.

— Ah ! dit-elle. Et mon père a su cela !

— Eh bien, et toi, répliqua Étienne qui voulait bien recevoir les reproches de M. Le May, mais non ceux de sa sœur. Tu t'es faite comédienne !... Rodolphe me l'a dit. Et mon père a su cela !

Ils n'avaient ni l'intention ni le courage de s'adresser des reproches. Une tendre commisération s'empara de chacun d'eux.

— Comme il est changé ! murmura Herminie

— Cela se comprend, reprit Étienne en s'efforçant de sourire. Un brave homme m'a repêché au fond de la Seine, puis j'ai travaillé à un pont comme un mercenaire. Nous passerons dessus un jour ou l'autre... Mais toi, tu es bien changée aussi, ma pauvre sœur ! Être comédienne, ce n'est donc pas un état plus joli que celui de maçon ! Comédienne... toi ! Oh ! si j'avais le temps de te sermonner !... Écoute ! je t'aime bien, je suis bien content de te revoir je reviendrai... mais dis-moi où est mon père.

— A Saint-Germain.

Étienne voulu s'éloigner. Herminie le retint afin de le prier d'intercéder en sa faveur. Pour qu'il put le faire en toute connaissance de cause, elle lui raconta la rencontre qui avait eu lieu chez le comte de Mortanne.

— Et mon père t'a chassée de sa présence ! s'écria Étienne en tremblant d'avance de l'accueil qui lui était réservé.

Mais bientôt il reprit confiance.

— Tu t'es conduite d'une façon absurde, ma chère sœur, ajouta-t-il. Les rôles étaient cependant clairement indiqués par la tradition classique. Tu es décidée, n'est-ce pas, à renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres pour désarmer la colère d'un père irrité ? d'abord, es-tu bien décidée ?

— Oh ! oui, oui !

— Alors, la mise en scène coulait de source. Tu devais sortir, distribuer aux nécessiteux tes dentelles, tes cachemires, tes bijoux, tout le superflu, tout l'attirail d'une actrice, puis attendre ton père et le supplier humblement de te réintégrer au bercail. Loin de là, après qu'il t'a eu dit qu'il ne te connaissait plus, tu t'es mise à chanter comme une folle. Franchement, ce n'est pas ingénieux.

— Pouvais-je faire autrement, Étienne... Sortir... non ! je n'en avais pas la force. Je voulais revoir encore mon père, ma sœur. Ne pas chanter ! Mais alors, ce n'aurait plus été mon père, c'eut été tout le monde qui eut dit : Que fait donc là cette chanteuse, si elle ne chante pas.

Étienne n'écoutait pas.

— Herminie, reprit-il, une idée me vient. Nous sommes coupables tous les deux, allons tous les deux chez mon père. Tu imploreras mon pardon.... et je solliciterai le tien.

— Aller avec toi !... t'accompagner chez mon père !...

— Tu refuses ! Adieu donc. Quant à moi, je lui ai causé un grand chagrin et il me tarde de lui en demander pardon. Il faudra bien qu'il me l'accorde. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain, après demain, dans quinze jours. Je ne me rebute pas aussi facilement que tu l'as fait.

— Étienne !... oui, tu as raison. Attends-moi... je pars avec toi.

Un instant après, ils étaient tous les deux au chemin de fer de Saint-Germain.

M. Le May se trouvait à son logis lorsque ses deux enfants s'y présentèrent ; depuis deux jours, M. Le May était très-malade.

XVII.

Une fièvre aiguë, mêlée d'hallucinations et de délires, le consumait.

D'abord, après la soirée musicale où il avait revu sa fille Herminie, M. Le May n'avait pas semblé profondément atteint par cette rencontre.

Il était resté assez maître de lui pour contenir dès les premiers mots et rendre purement intime une scène qu'Herminie, dans l'explosion de sa joie, de son repentir et de sa tendresse, avait failli rendre publique. Il avait énoncé clairement sa volonté, expliqué les motifs qui rompaient toutes relations entre sa fille et lui, mais sans la décourager, sans la maudire, sans la pousser à de nouvelles chutes par cette dureté impitoyable qui éteint toute fierté et ne laisse plus de prise qu'aux suggestions du désespoir. Il avait cherché au contraire à relier pour Herminie le passé à l'avenir, à lui faire comprendre qu'il y a des degrés dans les fautes et que le poids de la première, quoique lourd à porter, doit être cependant un avertissement pour ne pas descendre plus bas encore. Ce langage, du reste, que M. Le May s'était appliqué à maintenir calme malgré les douloureuses et violentes émotions qu'il ressentait, avait produit une impression si forte sur Herminie, qu'à dater de ce moment, elle n'avait plus songé qu'à reconquérir sa place perdue au foyer de famille. Quant à M. Le May, une semblable réhabilitation ne lui sembla point possible. Il n'entrevit même pas par la pensée sa fille Herminie, si brillante, si élégante, si adulée, renonçant tout à coup à ses enivrements et venant briller toute la journée dans un modeste logis, en racontant malgré elle ses triomphes à son père et à sa sœur. Une telle situation, M. Le May n'en aurait point voulu. Son bon sens lui aurait dit que ce ne serait point là une existence tolérable et digne, ni pour Herminie, ni pour Antoinette, ni pour lui. Et en supposant qu'il n'eût consulté que son cœur en faisant taire sa raison, ce cœur de père lui ordonnait de ne pas accoupler une chaste jeune fille à une ancienne comédienne. M. Le May s'éloigna donc de chez le comte de Mortanne afin de laisser Herminie, ni être témoin ni subir le prestige.

Mais de telles épreuves n'ont point lieu sans de sourds déchirements. Un père, vis-à-vis de ses enfants n'est point un magistrat qui absout ou condamne froidement, selon la loi et sa conscience, et n'éprouve, pour les coupables, qu'une pitié banale, passagère, usée par l'habitude. M. Le May fut donc bouleversé de fond en

comble par cette rencontre inattendue qui ne lui avait montré sa fille que pour lui rappeler plus cruellement qu'elle était perdue à jamais. Après tant de secousses, celle-ci arrivait à un moment où l'âme de M. Le May était, pour ainsi dire saturée de douleurs et n'en pouvait plus contenir sans se rompre.

Il tomba malade.

Par une sorte de revanche éclatante de la nature, ce malheureux père, qui souffrait bien plus que sa fille Herminie, en s'obligeant à ne plus la voir, s'élança d'un bond dans les flottantes régions d'un délire irresponsable afin de continuer à l'aimer encore.

Un matin qu'Antoinette, très étonnée de ne pas le voir paraître à l'heure accoutumée, entra dans sa chambre, elle lui entendit prononcer ces mots :

— Elle est charmante, mon Herminie... elle est belle entre toutes. Quand elle marche, tous les regards la suivent avec une admiration mêlée de respect. Oh ! oui, inclinez-vous !... c'est la grâce qui passe, la vivacité, la fierté souriante, la jeunesse... Quand elle parle, sa voix est grave, pénétrante, harmonieuse, comme si l'intelligence et l'imagination s'unissaient pour vibrer en elle. On écoute, et on charme... On comprend, et on est touché jusqu'au fond de l'âme. Herminie, ma fille... je t'ai revue !

— Et tu la reverras encore, mon père ! s'écria Antoinette avec une joie mêlée d'inquiétude, car M. Le May était couché malgré l'heure et un de ses bras pendait inerte hors du lit.

Elle s'empara de ce bras, de cette main. La main était brûlante, les yeux de M. Le May étaient fixes, hagards.

— Mon père ! reprit la jeune fille effrayée ; mon bon père !...

Il rentra immédiatement en possession de lui-même.

— Ah ! c'est toi dit-il. Est-ce que je suis en retard ? Je vais me lever. Elle s'éloigna, mais bientôt M. Le May la rappela.

— Antoinette, dit-il d'une voix faible, je suis un peu souffrant, je n'ai plus la force de me tenir debout. Oh ! ne t'alarme pas. Ce ne sera rien.

Depuis ce moment, et malgré les soins qui lui furent prodigués, M. Le May ne put quitter son lit.

Miné par la fièvre, les accès de délire et les prostrations complètes se succédaient en lui sans interruption.

La vue et la conversation d'Antoinette parvenait seules à l'arracher à cet état, à lui rendre un peu de calme.

La présence de toute autre personne lui était insupportable, le plongeait dans le délire.

Le comte de Mortanne vint le voir, et M. Le May ne le reconnut pas.

On eût dit qu'il ne pouvait plus vivre qu'avec ses souvenirs, décuplés et rendus vivants par la puissante évocation de la fièvre, ou avec Antoinette, personnification jeune et vaillante des qualités et des vertus dont il n'était plus, lui, que le martyr terrassé.

Les choses en étaient là lorsque Herminie et son frère Étienne se présentèrent.

Antoinette, avertie, accourut au-devant d'eux.

Elle poussa un cri en apercevant son frère.

— Ah ! je savais bien, moi, dit-elle, en se jetant dans ses bras, je savais bien que tu vivais !

Bonne Antoinette ! elle pardonnait tout de suite, elle.

Toute, elle n'oublia pas son père un seul instant.

— Mon père est malade, reprit-elle, mais, quand il vous verra tous les deux... Enfin, enfin ! Dieu vient à notre secours.

— Malade ! dit Étienne.

— Malade ! répéta Herminie.

Ils firent un mouvement pour entrer.

Antoinette leur barra le passage.

— Voulez-vous donc le tuer ? ajouta-t-elle avec une certaine énergie. Laissez-moi au moins le préparer à vous recevoir.

— Alors, dépêche-toi, répondit Étienne. Mon père est là, mon père est malade... Oh ! rien ne m'empêchera de revoir mon père.

Il allait se précipiter dans la chambre de M. Le May, mais Herminie le retint tandis qu'Antoinette y pénétrait.

XVIII

En ce moment, M. Le May était assez calme.

Antoinette revint vers lui avec un rayonnement de joie dans les yeux.

— Tu as l'air tout heureuse, lui dit son père.

Et un reflet de cette joie passa d'une façon pour ainsi dire inconsciente sur les traits amaigris de M. Le May.

Il eut un de ces sourires malicieux et enfantins particuliers aux malades dont le cerveau est ébranlé.

— Je parie, reprit-il, que quelqu'un est venu savoir de mes nouvelles.

— Oui, mon père... vos enfants !

— Mes enfants ! murmura M. Le May. Étienne ! Herminie !... Ils sont morts.

— Non, mon père, non.

— Que dis-tu ? Étienne... ?

— Il est vivant.

— Herminie...?

— Elle n'est plus comédienne.

— Et ils viennent me voir... tous les deux ?

— Oui, mon père, oui. Réjouis-toi, mon bon père. Que la santé rentre en toi avec le bonheur. Nous sommes trois pour t'aimer, maintenant. Trois ! tous ! tous tes enfants !

— Antoinette !... où vas-tu ?

— Les chercher. T'amener Étienne, t'amener Herminie.

— Ne t'en va pas, ma fille. Oh ! je t'en prie, ne t'en va pas !

D'un geste il la retint près de lui.

— Tu me crois donc sans cœur ? reprit-il avec des accents heurtés, entremêlés de lucidité et de délire. Tu t'imagines que je ne pense plus à mes enfants ? Oh ! détrompe-toi. J'ai mes visions aussi. Mais, hélas ! je les place dans le passé et non dans l'avenir. C'est tout simple. Tu es la jeunesse, toi, mon Antoinette, tu es l'immortelle espérance. A ta voix, tout s'embellit. Sous ton regard tout s'illumine. Tu as aidé à vivre à un pauvre homme qui, sans toi, serait mort depuis longtemps, et serait mort avec des paroles de malédiction et de haine. Et même quand tu me dis que mes trois enfants vont revenir m'entourer comme au bon temps, je suis tenté de te croire, Antoinette, tellement tu es pour moi l'enchanteresse, la consolatrice toujours écoutée.

— Mais ne doute donc plus, mon père ! Tes enfants sont là.

— Oui, là, toujours ! reprit M. Le May en mettant la main sur sa poitrine. Que te disais-je ? que j'avais aussi mes visions, et qu'elles se reconstruisent dans le passé. La vois-tu encore, cette calme demeure où nous étions si heureux ? J'avais tout, l'estime du monde, la fortune... et des enfants. Quelle joie quand je les ai vus grandir ! Et je me disais : Travaille ! c'est pour tes enfants. Et je me disais encore : Je suis au-dessus de tout, aucun malheur ne peut m'atteindre, et la mort même me trouverait souriant et résigné, car je ne mourrais pas tout entier, je revivrais dans mes enfants. O les beaux jours ! De quoi me plaindrais-je ? j'ai eu ma part. Dieu ne m'abandonne pas tout à fait puisqu'il me laisse ces souvenirs.

Un léger bruit se fit entendre dans la pièce à côté

— Mon père, dit Antoinette.....

Mais il se dressa à demi, il promena autour de lui des regards anxieux

— Qu'est-ce que c'est ? reprit-il d'une voix altérée. Qui est là ? Tu me disais tout à l'heure qu'Édouard Éhramberg.....

— Mais non, mon père..

— On veut t'enlever à moi, continua-t-il en lui saisissant le bras, Oh ! pas encore ! pas encore !

Puis, avec une fiévreuse exaltation :

— O mon Dieu, s'écria-t-il, épargnez-moi cette douleur. Je suis père, je n'ai plus qu'une fille... ne me l'ôtez pas ! Ne me faites pas mourir délaissé de tous les miens, seul comme un criminel, seul comme un maudit !

Dévoré d'impatience, Étienne Le May entra tirant après lui sa sœur Herminie tremblante.

Antoinette fit un mouvement instinctif pour s'élancer vers eux et leur dire d'attendre, de se retirer.

Mais M. Le May lui serra la main avec force et la retint près de lui, comme s'il eût eu peur qu'elle ne lui fût ravie.

Il essaya toutefois, malgré le délire de la fièvre de faire bon visage aux nouveaux venus qui s'avançaient, et les désignant d'un geste mal assuré :

Antoinette, demanda-t-il, quelles sont ces personnes ?

Herminie et Étienne s'arrêtèrent, glacés d'épouvante et de désespoir.

— Il ne nous reconnaît pas ! murmura Étienne.

Il surmonta le premier cette horrible douleur.

— Mais c'est moi, mon père ! dit-il en faisant quelques pas vers le lit. Voici ma sœur, ma sœur Herminie...

— Ce sont tes enfants, reprit Antoinette en se penchant vers son père...tes enfants, tes enfants !

— Viens donc, Herminie ! ajouta Étienne en soutenant sa sœur qui chancelait.

— Mon père, dit Herminie d'une voix défaillante, mon père... pardon ! accablez-nous de votre colère, mais, par pitié, parlez-nous, reconnaissez-nous !

— Les connais-tu, Antoinette ? demanda tout bas M. Le May. Moi, je ne me souviens pas...

— Nous sommes bien coupables, reprit Étienne...

— Mais non, monsieur, interrompit M. Le May, dont l'esprit s'accrocha par habitude aux formules de politesse banale. Je vous sais gré de votre visite, mais je n'en reçois plus, maintenant. Ma fille me soigne. Du reste, je vais mieux, je vous remercie.

D'un signe de tête poli mais empreint de lassitude, il salua Étienne et Herminie comme pour les congédier.

Puis, sans lâcher la main d'Antoinette, il tourna la tête du côté du mur.

Sans que M. Le May s'en aperçût, Herminie tomba inanimée sur le parquet.

Étienne la saisit dans ses bras et l'emporta.

Quand elle rouvrit les yeux, elles les fixa comme malgré elle sur le seuil de la chambre de son père.

— C'est juste, murmura-t-elle... Nous l'avons quitté, et maintenant... il ne nous reconnaît plus. Quel châtiment, mon Dieu !

XIX

Antoinette se douta bien que son frère et sa sœur auraient de la peine à s'éloigner de la maison paternelle.

Cependant il le fallait.

Cette scène avait visiblement fatigué M. Le May et on ne devait pas songer à la renouveler de sitôt.

Il en était de même chaque fois que le comte de Mortanne venait.

Dans ces circonstances, M. Le May éprouvait des tiraillements en sens inverses qui aggravaient son état. La partie saine de son cerveau luttait avec énergie contre la partie malade, surtout quand on prononçait son nom, quand on faisait des appels réitérés à sa mémoire, et, de ce combat intérieur, résultaient soit un malaise fébrile, soit un accablement redoutable, au milieu duquel M. Le May semblait comprendre par moments que sa raison l'abandonnait.

Le médecin, instruit de ces symptômes graves, avait fini par interdire formellement toute visite. Antoinette sentit, après l'accueil fait par M. Le May à ses enfants, la douloureuse nécessité de ne point admettre d'exceptions à cette mesure générale. Au lieu de la secousse salutaire qu'elle espérait de la présence d'Herminie et d'Étienne, elle n'avait produit qu'un abattement plus intense, car la lutte entre la lucidité d'esprit et le délire avait été plus vive.

Dès qu'il fut seul avec Antoinette, M. Le May tomba dans une prostration somnolente.

La jeune fille en profita pour courir auprès de son frère et de sa sœur.

Elle n'eut pas le cruel courage de leur signifier leur exclusion, mais elle leur dit en les embrassant l'un l'autre :

— Bientôt !..... bientôt..... dans quelques jours !

— Ah ! c'est trop dur ! s'écria Étienne avec une explosion de désespoir. Mon père ne me reconnaît plus ! Mon père me traite comme un étranger ! Je l'ai mérité, c'est vrai. Mon père ne me dirais *monsieur* si je ne l'avais désabitué de me voir. Mais ce châtiment est trop horrible et je ne puis le supporter. C'est au dessus de mes forces.

Herminie elle, pleurait.

Antoinette les prit tous les deux par la main.

— Vous voilà réunis, dit-elle. En attendant que notre père vous nomme ses enfants, vous pourrez prononcer ces mots si doux de frère et de sœur. Ne vous séparez pas. Vendez habiter Saint-Germain...

Ils firent tous les deux un signe d'assentiment.

— Et vous aurez tous les jours des nouvelles continua Antoinette. Elle les embrassa encore et revint près de son père.

Deux jours après, tandis qu'elle était, comme de coutume, auprès de lui, la servante apporta une lettre.

M. Le May la prit machinalement, l'ouvrit, la lut et la laissa retomber.

Pendant quelques instants, son esprit parut en proie à un sourd travail.

— Est-ce quelque chose d'intéressant ? demanda Antoinette qui savait bien que son père n'avait pas de secrets pour elle :

M. Le May réfléchit un peu, puis répondit :

— C'est une vieille lettre. J'ignore pourquoi on me la remet aujourd'hui. Il y a erreur.

Antoinette, bientôt, ramassa le papier et en prit connaissance. C'était une lettre ainsi conçue :

“ A MONSIEUR LE MAY, NÉGOCIANT.

“ Monsieur,

“ J'ai l'honneur de vous informer que la solde créditeur de votre compte avec la maison de banque S. Éhranberg est, à ce jour, de fr. 402,000.

“ Ladite somme de quatre cent deux mille francs est à votre disposition.

“ Agréez...

“ ÉDOUARD ÉHRANBERG,
“ Rue de Provence, à Paris.”

Ainsi que son père, Antoinette crut d'abord que c'était là une ancienne lettre.

Cependant, cette idée ne pouvait subsister longtemps. Tout la combattait : la date, le timbre de la poste, l'écriture d'Édouard, sa signature.

— Vois donc, mon père ! s'écria Antoinette dans le premier moment de sa surprise. Cette lettre n'est pas ancienne. Ne m'as-tu pas raconté que M. Édouard, le soir même où le désastre de son père a éclaté, s'est fait un devoir de relever toutes les balances de

compte afin d'avoir le moyen de s'acquitter plus tard ? Vois donc, mon père... Il a peut-être fait fortune... Vois donc ce qu'il t'écrit.

— C'est ancien, mon enfant. Cette lettre traînait dans quelque coin à la suite du déménagement.

— Mais la date ?

— On s'est trompé d'une année.

— Mais le timbre de la poste ?

— Mais ton adresse exactement mise : Monsieur Le May à Saint-Germain.

M. Le May se souleva à demi. Tout son être fut agité d'un tremblement convulsif. Ses regards se dirigèrent vers le ciel.

— J'attendais ce dernier coup, mon Dieu ! murmura-t-il.

— Il se tourna vers Antoinette et lui dit d'un ton de voix navrant mais qu'il s'efforçait de maintenir calme :

— Tu veux me quitter, ma fille ?

— Moi ! s'écria Antoinette en joignant les mains.

— Oh ! je ne t'en veux pas, continua M. Le May avec une sorte d'égarément résigné. Tu es la jeunesse, tu es l'avenir, et l'avenir, par une pente naturelle, se sépare malgré lui du passé. A moi l'abandon et l'oubli, a toi les joies d'épouse et les caresses des enfants. Puis, plus tard, quand ils auront grandi, leurs penchants invincibles les entraîneront loin de toi. Un s'en ira, puis un autre, puis tous, et tu les suivras des yeux, pauvre mère, sans qu'ils détournent seulement la tête pour te dire adieu, et tu essaieras vainement de ne plus rien aimer, de fermer à jamais ton cœur déchiré. C'est la loi. Les affections, Dieu la voulu ainsi, descendent des pères aux enfants, des forts aux faibles, et, lorsque les faibles deviennent forts, ils cherchent à leur tour d'autres faiblesses à protéger et à chérir. Ne replies plus tes ailes, ma fille, pour veiller pieusement près d'un passé qui s'éteint. Laisse-les croître, au contraire, et envoie-toi où tes désirs t'appellent. Que dit-il, cet Édouard ? Qu'il est riche..... Je ne sais plus, moi... Il invente des prétextes. Il veut t'enlever à moi. Le père m'a ravi ma fortune et deux enfants. Le fils achèvera l'œuvre. Le fils...

— Mais je ne veux pas te quitter, mon père ! Je n'y songe pas, interrompit Antoinette en le couvrant de baisers.

— Bien vrai ? reprit-il.

Il s'apaisa un peu. Puis, par un geste qui révélait ses instinctives frayeurs et l'absence de sa raison, il s'empara du papier qui venait de le troubler si profondément et le lacéra.

— Ce n'est rien, ajouta-t-il comme pour se justifier. C'est une vieille lettre.

Antoinette, cependant, était bien certaine que cette lettre était récente.

Lorsque son frère et sa sœur vinrent savoir des nouvelles, elle en parla à Étienne et le pria d'aller à Paris aux informations.

Un fait important s'était accompli.

Le banquier S. Éhramberg, après avoir dépouillé ses clients, avait pris patrie à l'étranger.

Son fils Édouard ne s'était pas trouvé au rendez-vous de Bruxelles et le motif de cette abstention n'avait pas été difficile à comprendre.

— J'aime autant cela, se dit le banquier, un peu dépité néanmoins. Ce brave Édouard eût été gênant. Mais c'est mon fils, s'il se tire d'affaire, tant mieux pour lui : sinon, je lui ouvrirai volontiers mon cœur et ma bourse. Il fait le dégoûté en ce moment, nous verrons combien de temps cela durera.

Il chargea son bon ami Lajointaux de savoir ce que devenait Édouard, de lui prêter même en cas de besoin quelques billets de mille francs.

M. Lajointaux s'acquitta de la première partie de cette commission et apprit à M. Éhramberg que son fils était placé, qu'il demeurait toujours à Paris.

Les choses en restèrent là.

Par amour-propre, M. Éhramberg ne fit plus aucune démarche pour revoir son fils. Il se contenta de savoir où il était et continua de mener joyeuse vie.

Le temps s'écoula, puis un jour Édouard reçut de Genève un télégramme ainsi conçu :

“ Père mourant. Père demande fils. Prière instante de tout quitter pour venir. Bénédiction. Tendresse. Argent. Fortes sommes.”

Édouard partit immédiatement.

Un désagrément qui allait devenir bien grave était arrivé à M. Éhramberg.

Parmi les gens auxquels il avait donné un si beau bal pour les dédommager galamment d'être spoliés, se trouvait un jeune négociant qui, ruiné à plate couture, s'était vu contraint de se faire commis voyageur.

Le hasard les remit tous deux en présence à Genève.

Entraîné par un mouvement de colère, le jeune homme sauta à la gorge de l'ancien banquier.

On les sépara.

Reconduit chez lui, M. Éhramberg fut obligé de se coucher. Son adversaire l'avait presque étranglé.

D'ailleurs, il prit bravement son parti.

— C'est ma faute, dit-il ; je n'aurais pas dû sortir sans mon revolver. Au surplus, quand même je l'aurais eu...ce jeune homme a été si vif !...Qu'on m'amène mon fils. Cela me fera plaisir d'être pleuré par quelqu'un.

Par un suprême hommage à la loi du plus fort, il refusa de divulguer le nom de son agresseur, qui s'était échappé.

Par un sentiment de fatuité ou de respect humain, il prétendit que la cause de cette rixe était la jalousie, il se fit passer pour victime de ses trop nombreux succès amoureux.

Quand Édouard arriva, son père était déjà agonissant et n'eut plus que la force de lui adresser cette dernière recommandation :

— Ne sors jamais sans un revolver. Le mien est là...tout chargé.

Outre l'arme de défense, Édouard trouva les richesses volées, non seulement intactes, mais augmentées. La somme soustraite s'était accrue par des placements intelligents en valeur ou porteur de tous les pays, et M. Éhramberg, contraint par sa position de faire moins grande figure qu'à Paris, n'avait même pas pu venir à bout de dépenser tous ses revenus.

Après avoir rendu les derniers devoirs à son père, Édouard revint à Paris et loua un appartement dans l'hôtel vendu à M. Lajointaux.

L'intention d'Édouard n'était point de ressusciter la maison de banque paternelle, mais de faire sortir la réhabilitation du lieu même où avait éclaté la catastrophe.

Afin de relever la mémoire de son père et son propre nom, il dit que M. Éhramberg, parti ruiné, s'était enrichi par des spéculations à l'étranger et l'avait chargé de liquider les affaires anciennes.

Au surplus, on ne lui demandait guère d'explications à ce sujet. Le principal, pour tous les intéressés, était d'être payés à bureau ouvert.

La lettre envoyé a M. Le May comme aux autres créanciers fut donc confirmée de vive voix par Édouard lorsqu'Étienne, à l'instigation de sa sœur Antoinette, alla voir le fils du banquier.

Édouard aurait vivement souhaité d'apporter en personne cette nouvelle : ce désir avait été bien vif dès le moment où il connut, par le prince Federici, l'adresse de M. Le May. Mais la mort de son père lui interdisait de songer à autre chose qu'à la tâche qu'il s'était imposée, et, de plus, un sentiment de tact et de délicatesse l'empêcha de se présenter lui même, pour éviter d'avoir l'air d'attendre un remerciement, une récompense.

XX

Dès qu'il eut appris la vérité, Étienne revint en toute hâte à Saint-Germain, courut chez sa sœur Herminie et se rendit avec elle chez leur père.

Emporté par un désir irrésistible, Étienne pénétra dans la chambre de M. Le May, tandis qu'Herminie, immobile et tremblante sur le seuil, contemplait son père sans oser s'approcher.

Quelques instants après, le frère et la sœur, sur un signe suppliant d'Antoinette, sortirent mornes et désolés de la chambre.

Non-seulement M. Le May ne les reconnaissait pas, mais les paroles d'Étienne lui causaient une lassitude visible, redoutable.

Quand il fut seul avec Antoinette il lui dit :

— Est-ce que je deviens fou, ma fille ? est-ce que réellement je deviens fou ?

— O mon père !...

— C'est étrange, poursuivit-il avec un vague sourire ; j'ai bien entendu ce que ce jeune homme me disait. Il me parlait de mes enfants qui m'aiment, de ma fortune recouvrée... C'est là le langage que l'on tient à un fou dont on caresse les chimères. Je me suis donc plaint ? Comment a-t-il pu savoir ?... Tu as donc tout raconté, Antoinette ?

— Mon Dieu, murmura la jeune fille, mon Dieu, prenez pitié de nous !

— Je veux me lever ! s'écria tout à coup M. Le May, qui paraissait en proie à une anxiété dévorante.

— Oui, tu feras bien, répondit Antoinette qui jugea nécessaire de l'arracher à tout prix à ses funestes appréhensions. Et nous nous promènerons ensemble, mon bon père... pas dehors, c'est encore trop tôt... Et nous causerons...

— Ensemble ! toujours ensemble, mon Antoinette !

Il lui prit la main et ajouta avec une indicible émotion :

— Dis-moi la vérité, ma fille. Est-ce que tu trouves que je ne cause pas...raisonnablement ?

— Oh ! si, mon père !... Comme autrefois. Tu es malade, tu as la fièvre, voilà tout. Mais ce ne sera rien, et bientôt...

— Je veux me lever ! répéta M. Le May.

Cette épreuve ne sembla pas le fatiguer, au contraire. Appuyé sur le bras d'Antoinette, il parcourut l'appartement en fêtant de la voix et des yeux chaque pièce, chaque objet qu'il revoyait.

A dater de ce moment, M. Le May entra physiquement en convalescence. Mais le moral, par une sorte de fatale compensation, parut de plus en plus attaqué. Antoinette s'en apercevait. M. Le May, lui aussi, en avait quelquefois conscience, et alors c'était un spectacle terrifiant de voir avec quelle énergie désespérée ce malheureux père essayait d'échapper aux ténèbres qui enveloppaient peu à peu sa raison. Mais chaque effort le laissait plus brisé et le replongeait davantage dans sa nuit, d'instant en instant plus profonde. Antoinette assistait à cette extinction de la mémoire, à cette oblitération des plus nobles facultés, à cette mort anticipée et graduelle, plus épouvantable que la mort même. Elle résistait à sa propre douleur, elle n'en montrait rien à l'intermittente perspicacité de son père, elle ravivait son courage à ces flots de tendresse filiale qui deviennent inépuisables alors qu'ils sont nécessaires. Pour éviter à son père le retour de crises dangereuses, elle supprima toute visite, elle fit dire à Étienne et à Herminie de ne plus se présenter sans un avis préalable. Ce fut là une des obligations qui lui coûtèrent le plus. Étienne et Herminie obéirent. Ils ne vinrent plus. Mais ils sentirent de jour en jour plus cruellement l'affreuse torture de ne plus voir leur père, leur père malade, leur père en péril. Le soir, lorsqu'ils supposaient M. Le May couché, ils venaient tous les deux errer au pied de cette maison fermée, et fermée par leur faute. Ils pleuraient leurs titres de fils et de fille. Ils auraient donné leur sang pour remplacer, ne fût-ce que quelques minutes, Antoinette, à laquelle, du moins, n'était pas refusée la suprême consolation d'assister son père. Cette chose dont ils n'avaient pas bien compris encore l'immense douceur : l'accomplissement d'un devoir ! leur apparaissait maintenant comme le premier des biens, comme la joie divine en face de laquelle toutes les autres sont passagères et creuses.

— Il ne nous reconnaît plus ! disait Étienne en se révoltant malgré lui contre les arrêts de la destinée.

— Il ne nous reconnaît plus ! disait Herminie sans se révolter, mais en succombant peu à peu sous le poids de son chagrin.

Ses traits charmants se flétrissaient. La tristesse de son frère était bruyante, malaisément résignée. La sienne, à elle, était sourde, plus dévorante peut-être.

Un soir, elle se prosterna avec une délirante angoisse sur le seuil de la maison.

Mon père ! murmura-t-elle... mon père !

Étienne s'écarta un peu pour ne pas la troubler.

Il dirigea ses pas vers les fenêtres, afin de pénétrer le plus avant

possible par la pensée dans cette chambre dont l'accès lui était interdit. •

Puis il revint près de sa sœur.

— Voyons, Herminie, lui dit-il, ne t'agenouille pas et ne pleure pas en pleine rue comme devant un tombeau. Notre père n'est pas mort. Notre père...

Il la secoua. Elle était inanimée.

Elle rouvrit les yeux et jeta un cri.

— Ah ! dit-elle, morte, il me pardonnerait.

Étienne tenta de l'emmener.

— Non, non, reprit-elle d'un air égaré... Je veux mourir là, là... repentante... à sa porte...

Une voix faible et douce se fit entendre :

— C'est toi, Herminie ?

Le frère et la sœur prêtèrent l'oreille.

Antoinette se pencha à une fenêtre.

— Il dort, reprit-elle.

— Oh ! viens m'ouvrir la porte, dit Étienne. Je le verrai... sans l'éveiller.

— Laisse-nous entrer ! ajouta Herminie ! Je t'en supplie, Antoinette !

Mais Étienne se ravisa.

— Fais bonne garde, petite sœur, reprit-il. Herminie nous ferait encore quelque scène pathétique... et il faut être bien portant pour supporter cela sans danger.

— Prenez patience, dit Antoinette, toujours penchée vers eux. Il dort... La nuit est calme. Au revoir, Étienne, au revoir, Herminie !

Elle disparut en leur envoyant un baiser.

Depuis ce jour, elle les guetta chaque soir, elle échangea avec eux quelques paroles, avec lesquelles semblaient descendre sur les exilés l'apaisement et l'espérance.

Malgré la vigilance d'Antoinette, elle ne pouvait toujours empêcher que son père aperçut les personnes qui venaient savoir de ses nouvelles.

La servante, il est vrai, avait ordre d'avertir Antoinette ou de congédier elle-même les visiteurs. Mais M. Le May, qui se levait tous les jours et se promenait dans l'appartement, les voyait quelquefois et en était vu. Alors, ils lui adressaient nécessairement la parole, ce qui amenait dans l'esprit du malade une perturbation croissante.

Le fait se produisit bientôt, alors même que le visiteur, instruit des recommandations du médecin, cherchait à l'éviter.

Ce visiteur était le comte de Mortanne.

Il venait très-régulièrement savoir des nouvelles, le plus souvent avec sa fille Ernestine.

Grâce au tact inhérent à toutes les bonnes natures, mademoiselle Ernestine s'était bien vite mise au niveau des circonstances. Elle ne bavardait plus à tort et à travers avec sa jeune et déjà bien chère amie. Elle montrait, au contraire, un chagrin réel, silencieux, une attitude réservée. Elle embrassait son amie, lui serrait la main...et ne parlait pas. Par déférence pour le comte et par affection pour Ernestine, Antoinette venait elle-même leur donner brièvement des nouvelles chaque fois qu'ils se présentaient.

Ce jour là, la comtesse de Mortanne avait accompagné son mari et sa fille, mais elle était restée dans la voiture pour ne pas faire trop de monde dans la demeure d'un malade.

Antoinette fut prévenue par un signe de la servante et quitta la chambre de son père, où elle se trouvait en ce moment avec lui.

Il aperçut bientôt, dans la salle à manger, Antoinette et Ernestine qui s'embrassaient tendrement.

Le comte s'avança vers lui et lui tendit la main.

— Ah ! voici monsieur Le May ! dit-il avec un rayonnement de joie sur le visage. Eh bien !...vous allez mieux.

— Je vais mieux, je vous remercie, monsieur, répondit machinalement M. Le May en l'écartant d'un geste.

Il marcha droit aux deux jeunes filles et les sépara.

— La Corilda chez moi ! dit-il. Puis, s'adressant à mademoiselle de Mortanne : Je vous l'avais défendu, madame, ajouta-t-il.

— Mais je ne suis pas la Corilda, répondit-elle vivement. Je me nomme...

— Oh ! Je sais, je sais... Vous avez un autre nom... Mais il ne vous est plus permis de le prononcer. Vous avez une famille... mais il ne vous est plus permis de la voir.

— Ce pauvre Monsieur Le May ! se dit tristement le comte de Mortanne.

Il s'empara de sa fille Ernestine, la conduisit vers la porte et lui dit tout bas :

— Va rejoindre ta mère... Je reviendrai à pied.

— Un mot encore ! reprit M. Le May, qui semblait contenir avec peine une violente exaltation intérieure. Votre père... je le connais. Il voudrait bien ne pas vous renvoyer, car il vous aime... il vous aime toujours. Mais il a une autre fille... Et puis... comédienne ! Non, non... ce n'est pas possible. Mais Dieu a plus d'indulgence que nous ne pouvons en avoir, nous autres pères. Que Dieu vous protège, madame ! C'est mon vœu le plus ardent... c'est le vœu de de votre père.

M. Le May poussa un cri.

— Partie ! ajouta-t-il. Elle est partie !

Le comte de Mortanne, en effet, s'était hâté de faire sortir sa fille.

M. Le May, d'abord, regarda avec une désolation muette la porte par laquelle Mademoiselle Ernestine avait disparu. Puis il se dirigea précipitamment vers sa chambre. Antoinette l'y suivit et le vit accoudé à une des fenêtres qui donnaient sur la rue.

— Mon père, lui dit-elle, mon bon père...

— Va-t'en, interrompit-il en l'éloignant de la fenêtre. Va-t'en, Antoinette. Il y a quelqu'un au salon, je crois. Va, ma fille, va... je t'en prie.

Antoinette obéit, sans se rendre compte, cependant, du motif pour lequel son père l'éloignait.

— Une voiture ! un équipage ! reprit tristement en secouant la tête M. Le May demeuré seul. C'est leur bonheur à elles ! Qu'Herminie... que la Corilda s'en contente ! Mais ce n'est pas le nôtre... et un tel luxe offenserait les yeux de ma chère Antoinette.

La voiture de la comtesse de la Mortanne fut emportée au grand trot des chevaux.

M. Le May l'accompagna longtemps du regard, de la pensée, espérant encore revoir la fugitive image d'une fille chassée, mais toujours adorée, image qui n'apparaissait plus, hélas ! que dans les illusions d'un cœur ulcéré, que dans les méprises d'un esprit frappé de démence.

Le comte de Mortanne, lui, était resté.

Il tenait à témoigner à Antoinette qu'il était profondément affligé et non formalisé, de la significative méprise qui venait d'avoir lieu.

Antoinette le retrouva donc au salon après que son père l'eut éloignée pour qu'elle n'aperçût point le prétendu équipage de la Corilda.

— Vous en êtes témoin, monsieur, mon père a perdu la raison, lui dit la jeune fille avec une douleur qui débordait. Je veux le sauver, je veux le guérir...mais je ne sais plus que faire. Chaque jour le mal s'aggrave. Chaque jour la santé du corps revient et la tête se trouble davantage. La science est impuissante. Pouvez-vous me venir en aide, monsieur le comte ? Vous avez des enfants... pardonnez à une pauvre fille à bout de ressources et qui ne sait plus à qui demander le salut de son père. Au nom du Dieu vivant, au nom de vos enfants, aidez-moi, secourez-moi !

Antoinette prononça ces mots plutôt comme des cris d'angoisse et de désespoir que comme une prière susceptible d'être exaucée. Le comte de Mortanne, lui, prit cette prière très au sérieux. M. Le May et sa fille lui inspiraient une estime, un intérêt réel, auxquels

il tardait de se traduire en actes. Le comte se mit donc à la disposition d'Antoinette, non pas d'une façon banale et de politesse obligatoire, mais avec ces accents de cœur qui font naître la confiance. Antoinette n'hésita point. M. de Mortanne connaissait déjà une partie de la vérité par suite de ce qui venait de se passer au sujet de la Corilda. Peu de chose lui restait à apprendre pour savoir la vérité tout entière. Antoinette résolut de lui dire. Etre renseigné sur le mal et ses origines était nécessaire pour appliquer fructueusement le remède. Et d'ailleurs, la jeune fille pensa avec raison que, confessé à un homme comme M. de Mortanne, un tel secret n'était point compromis.

— Mademoiselle Ernestine, dit-elle, me demandait un jour si nous avions toujours été dans cette humble situation, mon père et moi. Non, nous n'y avons pas toujours été. Mon père était négociant, riche, honoré, heureux. Il avait...il a trois enfants. Une faillite, une banqueroute, lui enleva toute sa fortune...Ce n'est rien...mon père supporta ce coup...Mais mon frère...partit pour se tuer. Mais ma sœur...partit pour se faire artiste. Le deuil commença pour nous. Mon père se retira à Saint-Germain pour cacher ses blessures, pour en mourir en silence. Votre bienveillance nous attira dans votre demeure. Mon père y rencontra un soir...vous l'avez sans doute deviné il y a un instant : cette cantatrice...Corilda...c'est ma sœur. Oh ! ne la condamnez pas, monsieur le comte, ne nous jugez pas trop sévèrement. Nous sommes coupables...moi aussi, car je n'ai rien dit à mon père, je lui ai laissé ignorer qu'il allait revoir sa fille, et pourtant je le savais... J'espère...

— Une réconciliation, interrompit le comte. Votre faute, si c'en est une, mademoiselle, ne provient que de la plus exquise bonté.

— Je suis coupable, reprit Antoinette en faisant couler les larmes qui l'étouffaient, je suis la plus coupable, car mon père a eu le cœur brisé par cette entrevue. Il a des dehors graves, austères, il ne se plaint jamais, il accepte courageusement toutes les épreuves que Dieu lui envoie, mais il y a en lui une sensibilité profonde, et du reste vous le savez mieux que moi, monsieur le comte, on ne peut avoir une existence d'honneur et de probité comme celle de mon père sans posséder une âme chaleureuse, une âme douée des plus tendres aussi bien que des plus nobles sentiments. Mon père donc n'a pas jugé possible de pardonner à ma sœur, mais cette sévérité a pesé sur lui plus encore que sur elle, et il est tombé malade, et il est devenu... fou !... Lui !... Oh ! mon Dieu, vous ne permettrez pas cela !... Mon Dieu ! mon Dieu !...

Les sanglots lui coupèrent la voix.

— Et pourtant, reprit-elle bientôt sans se laisser abattre, tout concourt maintenant pour arracher mon père aux rigueurs de sa destinée... Mon frère est vivant. Il a eu peur, non de la mort, monsieur le comte, mais du suicide.

— Et votre père le sait-il, mademoiselle ? a-t-il vu son fils ?

— Et il ne l'a pas reconnu.

— Et... votre sœur ?

— Non plus.

— Elle est digne d'intérêt, mademoiselle ; mais... le théâtre...

— Elle y a renoncé, monsieur le comte, elle y a renoncé ! Elle habite Saint-Germain avec mon frère Étienne. Ils sont venus... Hélas ! mon père les prend pour des étrangers, et leur vue lui cause des crises dangereuses. Ce n'est pas tout : mon père a recouvré sa fortune et je ne puis parvenir à le lui faire comprendre.

— Il a recouvré sa fortune ?

— Toute entière... grâce à l'honnêteté de M. Édouard... Pauvre père ! Dieu lui rend tout, ses enfants, sa richesse si laborieusement conquise... tout, hors la raison, sans laquelle ses biens ne sont rien pour lui.

Antoinette, qui était assise, se leva vivement

— Excusez-moi, lui dit-elle en essuyant ses pleurs.

Elle sortit et revint bientôt.

Il est toujours à la même place, dit-elle, près de cette fenêtre... cherchant encore dans les airs une trace de celle qu'il croit sa fille... Et, pendant ce temps, la malheureuse Herminie se meurt de chagrin loin de lui. L'autre soir, elle est tombée inanimée devant cette porte, qui ne peut s'ouvrir pour elle.

Le comte de Mortanne prit la main d'Antoinette.

— M'autorisez-vous mademoiselle, lui dit-il, à voir votre sœur et votre frère ?

— Oh ! de grand cœur, monsieur ! répondit-elle en donnant leur adresse.

— Voulez-vous aussi m'envoyer votre médecin ?

— Dès aujourd'hui, monsieur le comte. Je n'ose vous interroger...

— Et je ne pourrais encore vous répondre, mademoiselle. Si le salut de votre père dépendait de moi, je vous annonçerais non pas l'espérance, mais la certitude. Mais Dieu vous voit et vous juge, mademoiselle, et je ne doute pas qu'il ne vienne à votre secours.

Il l'embrassa au front et s'éloigna.

XXI

Huit jours s'écoulèrent assez tranquillement.

Puis M. Le May fut pris d'une idée fixe. Il voulut sortir, essayer ses forces.

— Soit, mon père, lui dit Antoinette ; demain nous irons faire une promenade en voiture.

Il accepta avec une joie visible.

Cette idée lui sourit, le berça, lui procura un paisible sommeil.

Le lendemain matin ils partirent.

Antoinette avait sans doute fait ses préparatifs d'avance, pris ses dispositions, car le cocher qui les conduisait tous les deux ne s'informa point quelle route il fallait suivre, les chevaux prirent avec rapidité la direction de Paris.

M. Le May ne s'en inquiéta pas.

Il était dehors, en compagnie de sa fille bien-aimée ! Par un de ces retours purement physiques à l'existence qui signalent la première sortie des convalescents, il s'abandonna tout entier au charme de respirer le grand air, d'aller en voiture, de voir des tableaux mouvants, pleins de contrastes, animés par les hommes, largement ou gracieusement tracés par la nature, qui seule a le secret de rester harmonieuse au milieu des oppositions les plus marquées.

Par une de ces ambitions particulières aux malades auxquels la promenade a été enfin permise, M. Le May s'appliquait à montrer à sa fille que cet exercice n'était point prématuré. Il ne se risquait pas dans une conversation suivie, car il avait vaguement et douloureusement conscience de l'altération mentale dont il eût alors donné des preuves, mais il s'attachait à faire voir et il essayait de se persuader à lui-même que sa santé était revenue et qu'on pouvait lui rendre sans danger de rechute sa liberté d'action.

Quant à Antoinette, elle semblait n'avoir d'autre préoccupation que celle de distraire son père sur le but et la durée de son voyage, et de le lui faire accomplir sans éveiller sa curiosité, sans provoquer des questions ou s'exposer à un refus d'aller plus loin.

Par moment, une inquiétude visible, grave, solennelle pour ainsi dire autant que profonde, passait comme un nuage sur le front de la jeune fille, mais, avec un courage incessant, elle chassait ses appréhensions, et faisait oublier à son père, l'heure, le lieu, la distance, par des propos gais, brefs et rarement interrompus. Un arbre, une maison, un vol d'oiseau, un rien lui suffisait pour alimenter cet entretien, par lequel elle gouvernait l'attention de son père et

l'empêchait de s'élaner au delà. Cette précaution réussit d'abord tellement que M. Le May put franchir sans s'en apercevoir les barrières de Paris. L'incertitude toutefois ne pouvait guère se prolonger. Elle le pouvait d'autant moins qu'Antoinette, en approchant du terme d'un voyage qui contenait presque un arrêt de vie ou de mort, éprouva une émotion qu'elle ne fut plus maîtresse de dominer.

-- Où sommes-nous donc ? demanda M. Le May pendant un instant où, sous le poids de cette émotion, sa fille gardait le silence. Voilà une ville.. une grande ville.

— Oui, mon père, et c'est Paris, répondit résolument Antoinette. Je suis la ménagère, la gérante de ta maison, n'est-ce pas ? Eh bien, il m'a été nécessaire de venir à Paris. Pourquoi ne m'accompagnerais-tu pas ? Puis-je y aller sans toi ? Non. J'ai attendu que tu fusses bien portant, guéri...

— Paris ! murmura M. Le May d'une voix sourde. Paris !...

Un sinistre reflet du passé assombrit son visage.

-- Oh ! je t'en prie, mon bon père ! reprit Antoinette.

C'était là le moment décisif.

Antoinette rassembla toutes ses forces, utilisa toutes les ressources de son esprit et de son cœur.

La voiture roulait toujours.

— Je veux acheter quelques objets de toilette, continua la jeune fille. Tu consens ?

— Oh ! certes. Et, au fait, tu as raison... J'irai avec toi. As-tu pris de l'argent ? Nous choisirons...

— Oui, oui, mon père.

Et M. Le May ne songea plus qu'au plaisir de parer sa fille. Ils causèrent robes, chiffons. Antoinette consulta son père, lui adressa une foule de questions toutes plus importantes les unes que les autres. Elle aimait la couleur bleue, puis la verte, la noire, la violette, la grise.. On eût dit qu'elle devenait subitement coquette. Et M. Le May souriait ! Et la voiture avançait toujours !

Enfin elle s'arrêta.

— Viens, mon père, viens ! dit Antoinette en l'entraînant rapidement après être descendue la première.

Il la suivit, ne pensant qu'à elle, ne regardant qu'elle.

Ils pénétrèrent dans un magasin, non une de ces boutiques luxueuses et étalant toutes leurs séductions sur la rue, mais un de ces magasins riches et discrets d'apparence où se fait le commerce en gros.

Un employé vint au devant d'eux.

C'était M. Bellerine, ancien premier commis de M. Le May.

Celui-ci l'examina fixement, puis jeta les yeux autour de lui.

— Je ne me trompe pas, dit-il ; je suis ici chez moi...c'est-à-dire dans mon logis d'autrefois. N'est-ce pas, Antoinette ?... Et voici Bellerine !

— Moi-même, Monsieur !

— Pourquoi m'as-tu conduit ici, Antoinette ?

Paralysée par l'émotion et l'espérance, elle ne répondit point. Mais ses yeux s'attachèrent sur M. Bellerine comme pour lui dire : Courage ! courage ! il vous reconnaît...Parlez-lui !

— Ah ! monsieur, commença l'employé...

— Je suis charmé de vous voir, mon cher Bellerine, reprit M. Le May, tandis que le trouble rendait celui-ci muet. Nous voici encore en présence, malgré le temps et les malheurs, encore debout, encore vivants ! Ah ! mon vieux Bellerine, je ne puis vous exprimer...Embrassons-nous.

Il le pressa avec effusion dans ses bras.

M. Le May sentit des larmes lui monter aux yeux. Il les refoula et ajouta :

— Je ne m'attendais pas à venir ici, je l'avoue ; mais puisque j'y suis, je veux souhaiter le bonjour à mon successeur. Est-il là ?

— Il n'y a plus de successeur, balbutia M. Bellerine. Ou plutôt si, il y en a un...c'est vous. Vous êtes le successeur...de votre successeur.

M. Le May se tourna vers sa fille.

— Ce bon Bellerine, dit-il avec un sourire d'indulgence. Il est si content de me voir !

Et il indiqua par un geste que l'employé ne savait plus très-bien ce qu'il disait.

— Laisse-le s'expliquer, mon père, répliqua doucement Antoinette.

Et son regard ferme et suppliant, fixé sur Bellerine, ajouta :

“ Allez ! allez toujours ! Parlez clairement !

— Il faut vous dire, monsieur, continua l'employé, que les choses ne marchaient pas comme de votre temps.

— Vraiment, Bellerine ! les choses ne marchaient pas ?...

— Trop d'innovations, monsieur, trop d'innovations ! Aussi... excusez ma franchise... votre successeur y a mangé de l'argent. Et à la première ouverture qu'on lui a faite pour racheter la maison en votre nom...

— En mon nom !

— C'est tout simple, monsieur. La banqueroute Éhramberg vous avait fait perdre votre fortune. N'en disons pas de mal, il est mort... mais c'était un fameux gremlin. Ce qu'il y a de consolant, c'est qu'il n'a pu emporter tant de dépouilles dans l'autre monde. Son fils

Édouard, un honnête homme, monsieur ! est entré en possession de l'héritage, et comme cet héritage ne lui appartient pas légitimement, il s'est empressé de le restituer à qui de droit. Vos enfants, monsieur, Étienne en tête, ont pensé...

M. Le May, par un geste énergique, imposa silence au vieil employé.

Puis saisissant d'une main tremblante la main de sa fille :

— Ne me quitte pas, Antoinette reprit-il... Reste auprès de moi. Tu entends ce qu'il dit ? tu entends ?...

— Oui, mon père, oui... et je comprends.

— Moi aussi, continua M. Le May après un instant d'hésitation. Je comprends qu'Éhramberg est mort, qu'Édouard rembourse les créanciers.

— Et c'est votre fils, monsieur, qui a pensé que...

— Ah ! prenez garde, Bellerine, prenez garde ! Vous ignorez peut-être que mon fils, mon malheureux fils..

— Vous ai-je menti, monsieur Le May, lorsque je suis allé vous trouver au milieu du bal donné par le banquier Éhramberg pour vous dire : Éhramberg est en fuite ? M. Étienne est parti de Paris, désespéré de se voir ruiné. Mais la raison et sa tendresse pour vous n'ont pas tardé à le détourner de ses noirs projets. Il est revenu, il vous a cherché longtemps. il est bien changé, le pauvre garçon, vous ne le reconnaîtriez pas.

— Je ne le reconnaîtrais pas... je ne reconnaîtrais mon fils !... O Bellerine !

— Voyons, monsieur Le May, du calme ! Moi, par exemple, je ne suis pas mort de joie quand j'ai su que j'allais être encore sous vos ordres, comme autrefois. J'ai pleuré, j'ai dit à ma femme... Mais je ne suis pas mort, Dieu merci. Et ma femme m'a répondu une chose bien juste ; elle m'a dit : Tout est heur et malheur dans ce monde. C'est bien vrai, monsieur : c'est là la vie humaine. Ainsi je suis moralement convaincu que vous êtes un homme comme il y en a peu, vous supporterez ce revirement très froidement. C'est la vie humaine...et il faut s'attendre à tout...Quoi de plus naturel ? vous étiez le maître ici, vous redevenez le maître. Vous aviez trois beaux enfants, la fleur de la jeunesse, l'espérance de vos vieux jours.

Tout à coup M. Le May poussa un cri.

Herminie et Étienne s'étaient avancés, avec une sorte de frayeur d'abord. Il les regarda, ils ouvrit ses bras, et tous deux s'y précipitèrent.

Antoinette tomba à genoux.

— C'est donc vrai ? murmura M. Le May, dont le visage se bai-

gna de larmes. Étienne !... Herminie !... O mes enfants ! mes enfants !

— Et vous êtes le maître ici, ajouta Bellerine.

— Oui, oui, mon bon Bellerine... Nous allons causer de cela tout à l'heure. Laissez-moi les embrasser à mon aise, les méchants enfants ! Ils sont bien coupables. Ils m'ont abandonné dans la mauvaise fortune, et, pour les punir, je veux... partager la bonne avec eux. Herminie, c'est bien fini, n'est-ce pas ? vous ne chanterez plus que pour votre plaisir. Et vous Étienne... oh ! comme je vous gronderai... plus tard.

Puis, M. Le May s'écria :

— Antoinette ! Antoinette ! où est Antoinette ?

Elle s'approcha.

— Eh ! viens donc, mon Antoinette, reprit M. Le May en l'attirant à lui. Sois la première sur mon cœur, toi qui as été la plus vaillante dans la lutte.

XXII

La guérison de M. Le May ne se démentit pas.

Replacé au centre de ses habitudes, de ses affections, ses facultés intellectuelles reprirent par une secousse salutaire l'équilibre qu'elles avaient perdu par le choc d'une longue série de calamités. Aucune allusion, d'ailleurs, ne fut faite à ce passager dérangement d'esprit. Antoinette eut soin de dissiper par quelques paroles les dernières ombres qui flottaient sur la raison de son père.

— Oh ! j'étais bien embarrassée, lui dit-elle en parcourant avec lui le logis où ils s'apprétaient à réélire domicile. Je savais que ta fortune t'était rendue, qu'Étienne était vivant, qu'Herminie n'avait plus besoin d'être artiste. Je savais tout cela et je ne pouvais te le dire, car les émotions trop vives t'étaient interdites pendant que tu avais la fièvre. Mais j'ai perdu patience, j'ai pensé que le bonheur est un bon médecin, je me suis décidée à t'amener ici, à te faire une surprise...

Tandis que M. Le May était à causer avec Étienne et Herminie Antoinette courut ensuite demander une plume et du papier à M. Bellerine. Elle s'empessa d'annoncer à M. de Mortanne l'heureux succès d'une tentative qu'il avait lui-même conseillée, d'accord avec le médecin.

Du reste, M. Le May et Antoinette se rendirent dès le lendemain à Saint Germain et firent leurs visites.

Mademoiselle Ernestine de Mortanne fut bien triste en apprenant

que sa nouvelle amie allait habiter Paris, mais elle se consola un peu en sachant qu'Antoinette serait plus riche, plus heureuse.

Le jeune prince Rodolphe Federici, n'osant pas se présenter chez M. Le May, revit Étienne en particulier et le chargea de demander mademoiselle Herminie en mariage.

— Mon père s'attendait un peu à cette démarche, répondit Étienne après avoir consulté ses parents... et moi aussi, mon cher prince. Entre nous soit dit, vous avez compromis, je ne dirai pas la cantatrice Corilda, mais mademoiselle Herminie Le May. Mon père vous a très-bien aperçu, le soir qu'elle était chez le comte de Mortanne. Il vous accepte pour gendre. Quant à ma sœur, elle ne dit ni oui, ni non.

— Oh ! parfait ! s'écria le jeune Italien enthousiasmé. C'est là le consentement que je préfère.

M. de Mortanne, qui connaissait, ainsi qu'on l'a vu, le prince Federici, connaissait aussi son père et voulut bien lui écrire une lettre détaillée, expliquant clairement la situation. Herminie Le May avait été cantatrice, il est vrai, disait-il, mais le motif qui l'avait poussé à cela l'excusait presque d'autant mieux que sa conduite n'avait pas cessé un seul jour d'être irréprochable. Le comte de Mortanne terminait en engageant le père de Rodolphe à venir lui-même à Paris ; il le présenterait à la famille Le May et le mettrait ainsi à même de juger par ses propres yeux cette délicate question du bonheur de son fils.

Cette fois, le vieux prince Federici se décida à faire le voyage, et, après avoir vu le comte de Mortanne, puis M. Le May, Étienne, Antoinette, Herminie, il avoua de bonne grâce que son fils n'avait pas fait un mauvais choix, et qu'il se serait dérangé plus tôt s'il avait su cela.

Le comte de Mortanne fut un des témoins d'Herminie.

Édouard Eframberg fut invité à la noce. Mais il se montra fort réservé. Bien qu'il eut réparé la faute de son père, le souvenir en existait toujours, et il en supportait le poids avec autant de courage que de dignité.

Trois mois après, il vint trouver M. Le May.

— Je vous fais mes adieux, lui dit-il. Toutes les affaires de mon père sont liquidées, et je pars.

Affligé et surpris de cette résolution, M. Le May le pressa de questions afin d'en savoir le motif.

— Eh bien, je vais vous le dire, répondit enfin Édouard. Mademoiselle Antoinette se mariera, comme sa sœur, et je ne pourrais souffrir que mes yeux en fussent témoin.

— Elle ne se mariera pas si vous partez, Édouard, répliqua à l'instant même M. Le May. Antoinette vous aime et un cœur comme le sien reste, jusqu'à ce qu'il s'éteigne fidèle à ses affections.

— Elle m'aime !

— Faut-il donc qu'elle vous le dise, Édouard ? Elle ne le fera pas, je vous en préviens.

— Oh !... mais vous, monsieur Le May... me la donneriez-vous ?

— Essayez.

— Malgré...

— Demandez-la moi. Je ne puis pourtant pas vous la proposer.

— Oh ! je n'osais pas... Mais puisque vous m'y autorisez, je vous la demande, monsieur Le May, je vous la demande !

M. Le May appela sa fille et mit la main d'Antoinette dans celle d'Édouard.

Aujourd'hui Étienne est toujours avocat : M. Le May a pris pour gendre et associé Édouard Eframberg. Tout est tranquille maintenant dans cette vieille demeure. Le bonheur ne fait pas de bruit. Grâce à ces qualités solides dont on n'apprécie qu'à la longue toute la valeur, Édouard montre qu'il est digne d'être le fils d'un homme tel que M. Le May et le mari d'une femme telle qu'Antoinette. Quant à M. Le May, la sombre misanthropie produite passagèrement par la vue de la fraude et de ses résultats a tout à fait disparu de son esprit. Il respire, il est heureux, il vit. Il rajeunit même en contemplant ce jeune ménage tout imprégné de son caractère et de ses vertus. Si parfois la nouvelle de quelque scandaleuse débâcle financière arrive jusqu'à lui, il aime à penser que c'est là un fait rare, isolé ; il se console en voyant immuables chez lui et autour de lui la loyauté et l'honneur.

HYPOLITE ODEVALE.

FIN.

UNE FÊTE

A LA SALLE ACADÉMIQUE DU COLLÈGE STE. MARIE,
A MONTRÉAL.

DISCOURS DE M. DE BELLEFEUILLE. 1

Messeigneurs, M. le Commandeur, Messieurs et Mesdames.

Les sentiments que M. le Commandeur Berthelet vient de vous exprimer dans cette circonstance si glorieuse et si honorable pour lui et que l'on a voulu rendre si solennelle, sont ceux que je ressens moi-même. Il me suffirait donc de vous dire que je les partage complètement et de me taire, si je ne devais me rendre à l'invita-

1 Le Souverain-Pontife ayant daigné conférer à M. Olivier Berthelet, président du Comité Canadien des Zouaves Pontificaux, le grade de Commandeur de l'Ordre très-illustre de Pie IX, et à M. E. Lef. de Bellefeuille, membre du même comité, celui de Chevalier du même ordre, on a voulu distribuer publiquement les insignes de ces distinctions. Une séance fut en conséquence organisée dans la Salle Académique du Collège Ste. Marie, lundi, le 23 d'août. Pour ajouter à la solennité de cette fête, on avait invité les évêques de la province et on l'avait fait concourir avec la terminaison de la retraite annuelle des curés du diocèse de Montréal. Grâce à ces deux circonstances, un auditoire très-brillant et très-nombreux se pressait dans l'immense Salle Académique, lundi dernier; on remarquait, outre un clergé de plus de cent prêtres, NN. SS. Taché, évêque missionnaire de la Rivière Rouge, Charles Larocque, évêque de St. Hyacinthe, Laflèche, évêque d'Anthédon, etc. Après une causerie fort intéressante de M. l'abbé Edmond Moreau, aumônier des Zouaves Pontificaux, dont ces derniers et surtout les Zouaves Canadiens formaient le sujet attachant, NN. SS. Larocque et Laflèche adressèrent quelques paroles aux titulaires et leur présentèrent leurs décorations. Après quelques mots émus de M. le Commandeur Berthelet, M. le Chevalier de Bellefeuille prononça le discours que nous reproduisons ici.—(Note de la Direction.)

tion bienveillante qui m'a été faite de vous adresser la parole, et si je ne croyais, du reste, l'occasion bien choisie pour vous dire certaines choses qui, je n'en doute pas, sauront mériter toutes vos sympathies.

Dans cette assemblée aussi nombreuse que distinguée, je vois des évêques canadiens, princes de l'Église de ce pays ; des prêtres, ministres des autels ; je vois aussi des soldats, défenseurs de la patrie ; des citoyens, dont quelques uns occupent les grandes positions de notre société ; des jeunes gens qui seront un jour appelés à leur succéder ; des mères de famille, des jeunes filles, des enfants, espoirs futurs de notre patrie menacée. Toute la société canadienne est donc ici présente, ou, au moins, elle est noblement représentée dans cette grande réunion. Tous, vous êtes venus pour vous unir dans un témoignage de sympathie, dans une expression de joie, dans les félicitations que vous voulez présenter à deux concitoyens qui viennent de recevoir un grand honneur du Père commun des fidèles. Le sentiment qui vous amène et qui vous anime, c'est, si je ne me trompe, un généreux esprit de famille et une noble pensée de solidarité qui fait que les joies ou les douleurs d'un Canadien doivent être communes à tout le reste du peuple. Notre société n'est, en effet, ni assez grande, ni assez égoïste, pour qu'elle puisse accueillir avec indifférence les gloires ou les hontes, les bonheurs ou les infortunes qui frappent l'un d'entre nous. Nous devons les partager ; nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie, pleurer avec ceux qui sont dans la peine, et les soulager quand c'est possible. N'est-ce pas là le principe de la charité chrétienne appliqué à la société et à l'économie politique ? Ce principe fait la force des peuples, car cette charité produit l'union, et, il y a longtemps qu'on répète, l'union fait la force.

Cependant, quoique le sentiment qui vous pousse à vous réjouir avec ceux qui sont dans la joie contienne en lui-même sa récompense, ce n'en est pas moins le devoir de ceux avec qui vous vous rejouissez d'exprimer la reconnaissance qui les remplit. C'est le devoir bien doux que je suis chargé de remplir en ce moment. Oui, assurément, si quelque chose peut être agréable à M. le Commandeur Berthelet et à moi-même, après les honneurs que le St. Père a daigné nous conférer. c'est bien l'accueil sympathique que nos concitoyens et tout le public canadien, représenté dans cette illustre assemblée, veulent bien faire à ces honneurs. La voix du peuple s'unit donc à celle du Souverain-Pontife dans cette circonstance si honorable. Ces deux voix puissantes forment un concert bien doux sans doute pour nos oreilles et pour notre cœur ; mais ces accents bienveillants et glorieux me font trembler de ne jamais deve-

nir digne des honneurs que le St. Père a daigné me conférer, et de l'estime et de la bienveillance dont je reçois dans cette fête les preuves flatteuses.

Quant à M. le Commandeur, qu'il me soit permis de le dire sans craindre de blesser sa modestie, la situation est différente. M. le Commandeur reçoit la distinction qu'il a plu au St. Père de lui accorder après l'avoir méritée. Serviteur dévoué de l'Église, sa vie toute entière semble n'avoir été consacré qu'à un seul but : celui d'administrer sa fortune de manière à soulager dans notre ville toutes les infirmités humaines, toutes les misères sociales, auxquelles, avant lui, il n'avait pas encore été pourvu. Il ne m'appartient pas ici d'énumérer toutes ses bonnes et grandes œuvres. De quelque côté que vous tourniez vos regards dans Montréal, vous verrez des monuments impérissables élevés par sa générosité intelligente ou par la charité des membres de sa famille dont il dirigeait les mains bienfaisantes.

Si monumentum quæris, circumspice.

L'Asile de la Providence, le Bon Pasteur, l'Asile de la Maternité, St. Vincent de Paul, St. Joseph, s'élèvent là devant nous proclamant bien haut le nom de leur fondateur ou de leur puissant protecteur, et tous redisent le nom aimé de M. Olivier Berthelet. Que dis-je, l'enceinte même dans laquelle je vous parle est assise sur ses bienfaits ; le terrain sur lequel s'élève ce superbe édifice a été donné par M. le Commandeur. Coopérateur infatigable de toutes les œuvres du grand évêque de Montréal, M. Berthelet l'a rendu capable de faire tout ce que son zèle prévoyant a voulu édifier pour le soulagement des infortunes de son diocèse. Aussi patriotiques que religieux, ces deux grands hommes se sont avancés ensemble dans la vie, s'unissant pendant trente ans pour faire le bien et combattre le mal sous toutes ses formes. Continuant l'œuvre de tous les anciens bienfaiteurs de Ville-Marie, des La Pelterie, des La Doversière, des Bullion, etc., ils ont voulu accomplir tout ce que ces derniers n'avaient pu faire. Aussi, aujourd'hui, dans la ville de Montréal, toutes les misères humaines peuvent trouver un soulagement, toutes les infortunes sociales un remède, toutes les hontes un lieu pour se cacher et se repentir, tous les malheureux ont des consolateurs, tous les pauvres des soutiens, tous les malades un asile, tous les enfants abandonnés des pères ou des mères auxquels la charité donne des cœurs remplis de l'affection la plus vive. Et toutes ces saintes femmes auxquelles la générosité de M. Berthelet a donné un asile et une œuvre sont là, au milieu de l'indifférence de la ville, des plaisirs

du monde, du tourbillon des affaires, de l'égoïsme de la plupart, de froideur d'un grand nombre ; réparant par leur zèle notre froideur, par leur charité notre indifférence, par leur inépuisable bonté notre fréquente dureté à l'égard des malheureux, et toujours, jour et nuit, souffrant et priant pour tous ceux qui ne savent ni prier avec un cœur pur, ni souffrir dans le repos de l'âme.

Voici, MM., un quart de siècle que M^r Bourget et M. le Commandeur Berthelet travaillent ainsi de concert. Hâtous-nous de constater le résultat de ces deux grandes vies : grâce à Sa Grandeur et à M. le Commandeur, la ville de Montréal est une des villes les mieux organisées du monde entier pour l'accomplissement de toutes bonnes œuvres et le soulagement de toutes les infortunes. Toutes ont une maison pour les recevoir et des personnes pour les consoler ; ce qu'il reste maintenant à faire, c'est de consolider toutes ces fondations, c'est de les mettre dans une position telle qu'elles n'aient à craindre dans l'avenir aucun revers, mais qu'appuyées sur des bases solides, elles puissent se maintenir par elles-mêmes, continuer de répandre le bien autour d'elles, et, par là, en même temps, perpétuer le nom de celui que nous fêtons aujourd'hui.

Espérons, MM., que Dieu conservera parmi nous ces deux grands citoyens encore assez longtemps pour qu'ils puissent affermir et fortifier leurs établissements. C'est un vœu que je n'ai pas été chargé, il est vrai, d'exprimer ; mais tous, je le sais, vous le formez avec moi, et personne ici ne me désavouera.

Après avoir ainsi travaillé au bonheur de son pays, M. le Commandeur Berthelet a voulu travailler à sa gloire : il l'a fait en s'associant à l'œuvre des Zouaves Pontificaux et en la dirigeant avec sa prudence ordinaire, fruit d'une longue expérience. Qui sait ce que l'avenir réserve à ces jeunes compatriotes que nous avons envoyé, c'est-à-dire que vous avez envoyé défendre le pouvoir temporel du Pape ? qui sait ce que l'avenir réserve à ceux que vous allez continuer à envoyer aussi longtemps que le Souverain-Pontife demandera des bras canadiens pour le défendre ? La paix régnera-t-elle toujours autour du siège de St. Pierre ?—Nul ne le sait ; mais ce que je sais, c'est que les volontaires du Canada qui gardent le Vatican sont les fils de ceux qui combattirent et qui vainquirent, souvent un contre dix, à la Monongahéla, à Carillon, aux Plaines d'Abraham et à Châteauguay ; ce que j'espère et ce que je sais, c'est que les Zouaves Canadiens ne trahiront pas d'aussi glorieuses traditions, et que s'ils combattent, ils le feront courageusement, que s'ils meurent en combattant, ils le feront avec honneur. Ils rendront de nouveau illustre le nom du Canada, et n'est-il pas vrai que M. Berthelet, comme président du comité

qui a organisé ces jeunes gens et les a envoyés à Rome, aura puissamment contribué à ce glorieux résultat ?

Le nom de M. Berthelet se trouve donc aussi lié à l'œuvre des Zouaves Pontificaux Canadiens. Quelles que soient les œuvres qui ont rempli sa vie ; quelles que soient celles qu'il pourra encore faire, reconnaissons-le, aucune n'est plus belle que celles des zouaves ; aussi j'espère que cette œuvre existera dorénavant en permanence dans notre pays ; j'espère que toujours le Canada aura des représentants dans l'armée pontificale, qui veilleront, l'arme au bras, sur la sûreté du chef de l'Église. Cent de nos volontaires nous reviendront le printemps prochain, sans avoir eu occasion de verser leur sang pour la cause qu'ils étaient allés défendre, sans avoir eu occasion de prouver leur dévouement à cette cause autrement que par leur bonne conduite pendant une longue garnison ; j'espère que cent autres partiront cet automne pour les remplacer et subir peut-être une autre destinée. Ainsi le Canada continuerait de participer à la défense du St. Siège ; nos jeunes gens iraient se former à l'art militaire sur la terre classique de Rome et nous reviendraient de bons soldats et encore de meilleurs catholiques.

Ces paroles, il me semble, ne sont pas déplacées dans cette circonstance. La pensée de nos zouaves trouve naturellement son à propos dans cette fête ; car si aujourd'hui deux Canadiens reçoivent un grand honneur du Souverain-Pontife, n'est-ce pas dû à cette belle œuvre des Zouaves Canadiens, et ne devons-nous pas voir dans la bienveillance du St. Père une marque de satisfaction et même de reconnaissance pour ce que le Canada a fait pour la défense du St. Siège.

De ce fait qui me paraît bien évident, il découle une conclusion toute naturelle, que je veux signaler en terminant.

Puisque le Souverain-Pontife montre d'une manière si généreuse et si éclatante sa satisfaction de tout ce que le Canada a fait pour le soutien du pouvoir temporel, il en résulte que la conduite, les efforts, les sacrifices que nous avons accomplis pour l'œuvre de nos zouaves, sont d'une utilité réelle pour l'Église ; car, tous les catholiques éclairés l'admettent aujourd'hui, le pouvoir temporel est nécessaire à l'Église. Ainsi se trouve donc écartée l'objection faite dans le commencement de l'organisation des zouaves par plusieurs excellents esprits, très-religieux et très-dévoués, qui assumaient que le St. Père recevrait avec plus de satisfaction l'argent que coûte l'expédition de nos hommes à Rome que ces hommes même ; attendu, disait-on, qu'avec ces sommes d'argent les autorités romaines pourraient recruter en Europe, et dans des conditions plus économiques, d'aussi bons soldats que les Canadiens. Cette objection

se trouve victorieusement résolue, non seulement par les témoignages de satisfaction que nous donne la bonté du Souverain-Pontife, mais aussi par la haute estime qu'ont les chefs militaires à Rome pour les soldats canadiens et que M. Moreau vient de nous décrire en termes si intéressants. Conséquemment toutes les personnes qui, il y a deux ans, faisaient de bonne foi l'objection que je viens de signaler, doivent aujourd'hui se rendre à la vérité, ne pas rester en arrière, mais s'unir au Comité Canadien des Zouaves Pontificaux dans la continuation de son œuvre. Le concours de ces personnes dévouées, en apportant un appoint utile dans l'organisation qui sera faite, permettra, sinon de donner plus d'extension à l'œuvre, (ce n'est pas, je crois, l'intention du Comité), au moins de la consolider, de l'asseoir sur des bases assez solides pour qu'elle puisse continuer dans les années futures, aussi longtemps que le St. Père aura besoin de nos bras ; renouvelant tous les ans, à la face du monde entier, chaque fois que les bataillons canadiens traverseront au pas de course la vieille Europe, en chantant une hymne sacrée et un vieux refrain national ; renouvelant, dis-je, le glorieux spectacle qui a plongé l'ancien monde dans l'admiration au printemps de 1868, et prouvant de plus en plus que les Canadiens, sous un drapeau étranger, au milieu de libertés que la France n'a pas su conserver et qu'elle essaye péniblement de reconquérir aujourd'hui ; que les Canadiens sont restés le même peuple, religieux, enthousiaste pour les grandes causes et patriotique de l'illustre nation française. Nous avons changé de drapeau ; mais nous n'avons pas changé de cœur, nous n'avons pas changé de sentiment ; nous voulons prouver encore une fois que la Providence nous a confié dans le nouveau monde le rôle glorieux assigné à la France dans l'ancien, et que lorsque Dieu veut accomplir un grand acte dans l'univers, il se sert du bras des enfants de la France, *gesta Dei per Francos !*

VOYAGE D'IBERVILLE.

(SUITE.)

Journal du voyage fait par deux Frégates du Roi, *La Badine*, commandée par M. d'Iberville et *Le Marin*, par M. E. Chevalier de Surgères, qui partirent de Brest le vendredi, 24 octobre 1698, où elles avaient relâché, étant parties de Larochele, le 5 septembre précédent.

Le même jour, sur les 9 heures du matin, nous mîmes à la voile avec un canot d'écorce, chacun à la remorque d'un vent de sud-est assez fort, temps couvert, nous fîmes le sud-ouest quart d'ouest pendant une harbage, ensuite nous vinmes au plus près, les vents se *hâtant* au sud sud-est et pour passer au large d'une Ile qui est deux lieues à l'ouest de notre Ile où nous sommes mouillés, au sud de cette Ile, nous trouvâmes un haut fond, où la mer roulait beaucoup, continuant notre route au sud-ouest et au sud-ouest quart de sud nous trouvâmes quatre petits Islets qui ne sont que des sables fort près les uns des autres qui s'étendent au nord et sud ; nous trainâmes plus d'un quart de lieu n'y ayant que deux pieds d'eau, la mer était fort belle, quoiqu'il venta beaucoup étant à l'abri des autres islets qui sont au large les vents sautèrent tout d'un coup au nord-est, nous gouvernâmes au sud près d'un islet, nous donnâmes plusieurs accouées n'y ayant que deux pieds d'eau et demi ayant fait depuis cet islet deux lieues au sud-est, nous découvrîmes un autre enfoncement, et la terre qui courait à l'est sud-est qui est formé par plusieurs islets que la mer couvre des mauvais temps. Ensuite nous fîmes trois lieues depuis le sud-ouest quart d'ouest jusqu'au sud sud-ouest pour nous parer d'une quantité d'islets que nous trouvions

dans notre route, sur les cinq heures et demi nous mîmes à terre à la pointe d'une isle qui s'étend au nord et sud où nous cabanâmes sans trouver d'eau douce.

Le samedi, 28, sur les six heures du matin nous nous embarquâmes d'un temps de brume que l'on ne voyait presque pas qui se dissipa quelque temps après, nous fîmes plusieurs routes entre le sud et l'ouest pour nous parer d'une quantité d'islets que nous trouvions jusqu'à un enfoncement que formait une grande isle noyée où nous voulions avoir passage, nous y mîmes pied à terre, nous y trouvâmes des quantités d'huitres qui ne sont pas si bonnes qu'en Europe, l'eau étant sommée entre les islets à cause des eaux du fleuve qui s'y répandent dans les mois d'avril et mai ; nous y restâmes une heure, n'ayant pas pu trouver de passages, nous retournâmes sur nos pas, étant hors de cet enfoncement, nous fîmes le sud-est tout le long qui paraît dans son milieu contiger à la grande terre qui a deux branches, dont l'une court au sud-est, et l'autre au nord-ouest, au dedans desquelles il y a un lac ; à la pointe du sud-est de cette ile, il y a un petit lac qui traverse tout par lequel nous voulûmes passer croyant abrégier notre chemin, mais nous n'y trouvâmes pas assez d'eau, ce qui nous obligea de continuer notre route ; à la même pointe, il y a un petit islet qui n'en est éloigné que de la portée d'un boucanier, nous passâmes entre les deux, après avoir doublé cette pointe, nous avons vu la terre qui courait à l'ouest, nord-ouest, et une autre au sud-ouest quart d'ouest qui n'est autre chose que des islets que la mer couvre des mauvais temps, et qui tremble même sous les pieds quand on laisse tomber quelque chose de pesant, nous fîmes de là l'ouest sud-ouest, les vents étaient pour lors au sud, nous vîmes une passe entre des islets en dedans desquels nous entrâmes sur les quatre heures du soir où nous cabanâmes ; sur les cinq heures, il s'éleva un orage au nord-ouest, il tonna, et fit de grands éclairs avec une pluie continuelle toute la nuit, et gros vent variable, nous tendîmes nos voiles et pavillons pour faire de l'eau n'en ayant pas, et ne s'en rencontrant pas dans l'île, et ne sachant pas le chemin que nous avions à faire.

Le Dimanche, 1er jour de Mars.—Le mauvais temps continuant avec la pluie jusqu'à midi que les vents sautaient à l'ouest, nord-ouest, temps sombre, petits vents, sur le matin du même jour, M. d'Iberville fit couper la tige des petits arbrisseaux qui viennent sur les îles pour mettre dans les cabanes, y ayant plus d'un demi pied d'eau dedans, et même par dessus toute l'isle, en sorte que nous étions obligé de nous tenir debout le long du feu pendant toute la nuit, on creusa par toute l'isle pour trouver de l'eau, mais elle

était toujours sommate, on y tua plusieurs chats sauvages, nous y restâmes jusqu'au lundi dedans ce triste endroit.

Le lundi 2, sur les 6 heures du matin, nous mîmes à la voile d'un vent de nord assez fort, nous fîmes plusieurs routes entre le sud-ouest et le sud-est pour sortir d'un labyrinthe d'îlets dont nous étions enveloppés ; après avoir doublé une pointe où nous donnâmes une accoulée, nous vîmes la grande terre qui courait au sud sud-est, nous la longeâmes tout le long, la mer était si grande que nous fûmes obligés de mettre nos feignes qui était une toile goudronnée d'environ un pied de haut au dessus de notre bord que nous étions obligés de tenir pour empêcher la mer de s'embarquer. Nous arrivâmes pendant un moment pour tenir la terre de plus près ; et de crainte aussi de repasser la rivière, nous vîmes la terre qui courait encore au sud sud-est et au sud-est, nous tinmes les vents au plus près avec les ris dans notre grande voile pour tâcher de nous élever de la côte, les vents y battant tout à fait, après avoir été pendant deux heures au plus près à battre la mer qui nous mangeait et craignant que quelque coup de mer nous comblât à cause d'un canot d'écorce que nous avions mis dedans. M. d'Iberville arriva vent arrière sur la côte, et nous ensuite étant résolu d'échouer nos petits bâtiments à la côte et de tacher de les hâler en haut pour nous en retourner à nos vaisseaux, ne pouvant y aller par d'autres voies, la terre étant toute inondée et remplie de lacs, nous aperçûmes une passe entre deux buttes de terre qui paraissaient comme de petites îles ; nous vîmes changer l'eau que nous goûtâmes et trouvâmes douce, ce qui nous donna une grande consolation dans la cousternation où nous étions, peu de temps après nous aperçûmes l'eau fort épaisse et toute changée, à mesure que nous approchions nous découvrions les passes de la rivière qui sont au nombre de trois, et une rapidité de courant si grande que nous ne pouvions presque avancer, quoiqu'il venta, nous passâmes entre ces deux buttes de terre, nous vîmes dans le milieu de cette passe un brisant sur lequel nous pensâmes nous perdre, ayant de la peine à le doubler, nous en étant aperçu trop tard, ce brisant gît au nord-est et sud-ouest des buttes de terre qui sont le plus dans le rivière du côté du bas bord en entrant, l'entrée de cette rivière court au sud-est et ouest, nord-ouest et peut avoir environ un quart de lieue de large à son embouchure, et la côte court au même rumb de vent, qui n'est autre chose que deux langues de terre de la portée d'un boucanier de large, de sorte qu'on avait la mer des deux côtés de la rivière qui court le long de la côte ce qui fait qu'elle est si inondée. Sur les quatre heures du soir, nous mîmes à terre à une lieue et demi dans la rivière parmi les roseaux

dont la côte est bordée des deux bords, si épais qu'on a de la peine à y voir et qu'il est impossible d'y passer à moins que de les casser et le dedans de la côte est rempli de marécages impraticables. La côte est aussi bordée de quantité d'arbres d'une longueur prodigieuse de ravine que la rapidité du courant entraîne à la mer, il est impossible de mettre pied à terre, sans passer par dessus, qui n'a pas plus d'un demi-pied au dessus de l'eau, nous avons trouvé deux petits bras d'eau grands comme nos ruisseaux en France qui se perdent dans la mer du côté du nord, nous eûmes de l'eau en abondance pour vivre, mais en échange, on retrancha le pain, ne mangeant que de la bouillie avec un peu de lard ; il y avait tous les jours des hommes en faction de crainte de quelque surprise, nous ne trouvâmes qu'environ douze pieds d'eau dans la passe, et il peut y avoir près de deux pieds de levée, un fond très-doux, et en dedans 12 à 15 brasses, de sorte que les navires peuvent aller le beaupré sur la terre étant tant ecare.

Le mardi 3, sur les 7 heures du matin, on dit la messe, et on chanta le *Te Deum* en reconnaissance du fleuve du Mississipi, ensuite on dina fort succinctement voulant épargner les vivres, n'ayant que deux barriques de pain, peu de pois et un quart de farine pour les deux biscayennes, nous mîmes à la voile d'un vent d'est nord-est, à un quart de lieue de notre couché, nous trouvâmes un grand bras d'eau qui courait au nord-est et brisait presque partout ; sur les 9 heures du matin, nous dématâmes d'une rafale de vent au travers des deux bras d'eau dont l'un court au sud-est et l'autre au sud-ouest qui sont près l'un de l'autre et ne sont éloignés que de trois lieues de l'embouchure, nous mîmes aussitôt à terre pour ajuster notre mat, où nous trouvâmes des framboises en quantité qui étaient presque mures et quelques arbres cà et là de moyenne grandeur. Les deux bords de la rivière courent depuis l'ouest nord-ouest jusqu'au nord-ouest à 5 lieues de son embouchure, elle n'a que la portée d'un boucanier de large, elle a des petits arbrisseaux le long de sa côte des deux bords, principalement du côté du tribord en entrant, ses bords parraissent plus noyés, ne voyant pas de terre du tout, nous vîmes le long de la côte quantité de gibiers, canards, outardes, sarcelles et autres ; nous aperçumes aussi un loup-cervier qui courait le long de la côte et un rat qui est un animal qui porte ses petits dans une bourse qu'il a sous le ventre. Entre cinq et six heures du soir, nous mîmes à terre, où nous cabannâmes, quelques uns de nos gens furent à la chasse qui découvrirent plusieurs sortes de bêtes, cerfs, chevreuils et bœufs, un assez beau pays ; les vents furent toute la journée à l'est nord-est beau, frais et un froid fort piquant, nous fîmes huit lieues, la

voile nous ayant beaucoup aidé, nous pouvions être dix lieues de l'embouchure. On fit la chaudière pour souper comme à l'ordinaire. Les Canadiens et les flibustiers firent le quart tout la nuit étant alternatifs avec les matelots. La chaudière deux heures avant le jour pour déjeuner.

Le mercredi 4, Jour des Cendres, on donna les cendres à tout le monde et ensuite on dit la messe, après avoir planté une croix et déjeuné sur les sept heures, nous embarquâmes, le vent était tout calme; nous ramâmes environ deux lieues. La rivière monte au nord-ouest et nord-ouest quart d'ouest, ensuite elle va au nord-ouest quart de nord et au nord nord-ouest, nous vîmes des canots qui sont faits avec trois paquets de canne liés ensemble avec de petits bois par le travers, dessus et dessous, apointé par le bout afin de traverser plus facilement. Les sauvages se servent de ces canots quand ils sont en chasse pour traverser d'un côté à l'autre; sur les 6 heures du soir, nous mîmes à terre où nous cabannâmes, nous montâmes sur des arbres, nous aperçûmes la mer à une demi lieue de nous, nous trouvâmes la rapidité du courant plus forte qu'à l'ordinaire; un de nos canots d'écorce avec trois hommes qui avaient resté derrière à la chasse ont vu au montant trois crocodiles au bord de la rivière, nous fîmes cette journée 8 lieues, parce que la voile nous servit beaucoup. Les bois commençaient à grossir et n'étaient pas épais, on pouvait voir à travers, un pays fort marécageux en dedans. Nous faisons 18 à 19 lieues dans la rivière.

Le jeudi 5, trois de nos gens allèrent à la chasse dès la pointe du jour; ils virent beaucoup de pistes, et entendirent des hurlements des bêtes, on planta une croix et on fit plusieurs marques à des arbres, on tira aussi un coup de pierrier pour avertir les sauvages, on déjeuna à l'ordinaire de la bouillie qui avait été faite avec de l'eau et du lard, on réservait le lard pour le déjeuner, nous vîmes un crocodile de la grosseur de la cuisse au bord de l'eau au soleil, les gens prirent aussitôt le canot d'écorce que nous avons à la remorque et lui tirèrent un coup de fusil, il se jeta aussitôt dans la rivière, sur les 11 heures nous vîmes une grande fumée que les sauvages qui vinrent à la chasse avaient faite, tant pour renouveler l'herbe sèche qui est dans la prairie que pour faire sortir le bétail pour le tirer plus facilement. A midi, nous mîmes à terre pour dîner, le vent nous étant contraire, sur les trois heures nous vîmes en remontant la rivière un canot fait d'un tronc d'arbre creusé par le feu. Nous l'eussions hâlé en hant s'il n'eût pas été fracassé, la rivière courait au nord-ouest, et au nord-ouest quart d'ouest entre les cinq et six heures nous mîmes à terre en dedans d'une pointe

où nous cabanâmes et fîmes la chaudière à l'ordinaire, notre journée valait 6 lieues et pouvions être 24 lieues dans la rivière.

Le Vendredi 6.—On distribua deux corbeillons de pain à 26 avec de la bouillie on tira ensuite un coup de pierrier, sur les 7 heures nous nous embarquâmes d'une brûme si épaisse qu'à peine pouvait-on voir. La rivière continue son cours au nord-ouest et au nord-ouest quart d'ouest qui est à 27 lieues de son embouchure. Ensuite elle serpente depuis le nord-ouest jusqu'à l'est, et vient par l'est nord-est au nord-ouest au soleil couchant nous mîmes à terre où nous cabanâmes. On fit monter un homme à sa découverte qui ne vit rien, deux de nos gens qui s'étaient embarqués dans l'un des petits canots d'écorce, nous dirent avoir vu trois crocodiles dont il y en avait un d'une grosseur prodigieuse, sur les 7 heures on tira un bœuf, nous faisons à 80 lieues dans la rivière.

Le Samedi 7.—Sur les 7 heures du matin, nous nous embarquâmes après avoir planté des croix, et en avoir fait aux arbres, calme plat, sur les 9 heures en longeant la côte, nous vîmes trois bœufs couchés proche la rivière, nous mîrent cinq hommes à terre pour les suivre ce qu'ils ne purent faire, s'étant aussitôt perdus dans le bois et les roseaux. Un peu de temps après, au détour d'une pointe, nous vîmes un canot avec deux sauvages qui se mirent à terre, dès qu'ils nous aperçurent, ils s'enfuirent à une portée de fusil dans le bois ; plus loin, nous en vîrent cinq qui firent la même chose, à l'exception d'un qui nous attendait au bord de l'eau, auquel nous parlâmes par signes. M. d'Iberville fit embarquer tous nos gens dans nos biscayennes de crainte de les intimider et fit entendre aux sauvages d'appeler tous ses camarades, ce qu'il fit en chantant leur chanson de paix, peu de temps après, ils s'approchèrent de nous en faisant la même chose, en étendant les bras vers le soleil, et en se frottant le ventre qui est une marque de leur admiration et de leur joie, et lorsqu'ils furent proches de nous, ils nous passèrent la main sous le ventre, et étendirent les bras sur nous ce qui est un grand signe d'amitié parmi eux.

M. d'Iberville leur demanda par signes si les sauvages que nous avions vu à la Grande qui étaient vis-à-vis de nos navires étaient arrivés, ils nous firent entendre que oui et qu'ils avaient monté par un petit bras d'eau qui sort de ce fleuve et se décharge à la mer en ce même lieu où il les avait trouvés, il leur demanda si leur village était bien éloigné, ils firent entendre qu'il y avait cinq journées en nous montrant depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, ce qui nous consterna bien, car nous commencions à nous fatiguer et manquions de vivres. M. d'Iberville leur donna de la rassade, des couteaux et des miroirs ; ils lui donnèrent en échange de l'ours et du bœuf bou-

canné qu'ils avaient dans leurs canots, nos gens même en trafiquaient pour des bagatelles; un bon vieillard étendit sa viande lot par lot comme on fait dans nos marchés en Europe et s'assit auprès, deux de nos gens furent à lui, ils lui donnèrent chacun un couteau et emportèrent la viande, il pouvait y avoir cent livres; ils parurent tous trois fort contents. M. d'Iberville leur demanda s'ils voulaient monter avec nous à leurs villages, ils nous firent entendre qu'ils allaient à la chasse et qu'ils ne pouvaient pas aller avec nous, il promit à un d'eux une hache pour venir avec nous, ce qu'il accepta de bon cœur, car ils les estimaient beaucoup. On leur demanda s'ils avaient entendu les coups de pierrier, ils nous firent entendre qu'ils avaient entendu deux coups, après avoir tiré un devant eux. On vit des gens tomber dans de grands étonnements n'en ayant jamais entendu de semblables, après avoir resté près de deux heures avec eux, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes et un sauvage avec nous, auquel on donna une chemise devant ses camarades qui ne parurent pas être jaloux, tant ils sont indifférents. La rivière court depuis notre couché au nord-ouest à l'ouest et au sud-ouest, à une heure après-midi nous nous mîmes à terre pour diner; elle court ensuite au sud sud-ouest et au sud, une demi lieue après, elle revient au nord-ouest par l'ouest, sur les six heures du soir nous mîmes à terre où nous cabanames, et nos gens firent le quart à l'ordinaire, nous fîmes dans notre journée cinq lieues, 35 lieues de l'embouchure.

Le Dimanche 8.—Après la messe, nous nous embarquâmes sur les 7 heures, la rivière court depuis le sud-ouest jusqu'au nord-ouest par l'ouest nous trouvâmes les courants plus rudes qu'à l'ordinaire, il nous fallait chercher les détours des pointes en traversant la rivière 3 à 4 fois, il fit pendant la journée une très grande chaleur, sur les cinq heures du soir, il s'éleva un orage qui nous obligea de mettre à terre pour cabaner à cause de la pluie, nos gens tuèrent un crocodile auquel on ôta la peau, ensuite on le mit au pat pour manger, ils tuèrent aussi un serpent sonette de plus de six pieds de long, dont la morsure est fort à craindre, étant mortelle, il venta toute la nuit un gros vent de nord, et fit un très grand froid; nous fîmes dans notre journée quatre lieues, 39 lieues de l'embouchure.

Le Lundi 9.—Sur les 7 heures du matin, après avoir fait des croix à l'ordinaire, nous nous embarquâmes, à midi nous mîmes à terre pour dîner, ce que nous faisons ordinairement lorsqu'il ne ventait pas, nous vîmes en même temps une fumée du côté du bas bord de la rivière en montant ce qui nous fit croire que le village n'était pas loin, mais nous nous trompions fort en étant encore éloigné de

20 lieues, comme nous le vîmes dans la suite, les courants continuèrent leur rapidité comme le jour précédent ce qui nous obligea de traverser trois fois la rivière pour prendre les détours des pointes. La rivière serpentant depuis le nord jusqu'au sud par l'ouest, à soleil couchant nous cabanâmes, nous fîmes cinq lieues, quarante quatre lieues de l'embouchure.

Le Mardi 10.—Sur les sept heures du matin, nous nous embarquâmes, la rivière court depuis le nord-ouest jusqu'au sud, sud-ouest, ensuite elle revient à l'ouest, nord-ouest, sur les 10 heures, nous vîmes une autre fumée du côté du bas bord que nous crûmes être le même du jour précédent, mais nous nous vîmes ensuite le contraire sur le midi, nous mîmes à terre pour dîner n'y ayant point de vent du tout, à mesure que l'on monte dans la rivière, on trouve les arbres plus gros et plus touffus, et la terre plus haute que dans le bas, jusqu'à quatre et cinq pieds de hauteur qui inonde dans les débordements près d'un pied au-dessus de la terre, dont les marques paraissent aux arbres, sur les cinq heures du soir, nous cabanâmes, nous fîmes dans notre journée six lieues, 50 lieues de l'embouchure.

Le Mercredi 11—La pluie continua toujours qui nous empêcha de partir, l'après-midi la pluie ayant cessé, plusieurs de nos gens allèrent à la chasse, entre autres deux matelots Bretons allèrent dans le bois avec chacun leur fusil, qui s'y enfoncèrent si avant qu'il leur fut impossible de retrouver leur chemin, le bois étant trop touffu, et les carmes trop épaisses, sur les sept heures lorsque nous vîmes qu'ils ne revenaient point, on tira quelques coups de mousquet par intervalle du côté où ils étaient allés, la pluie recommença sur le soir qui dura toute la nuit.

Le Jeudi 12.—Sur les cinq heures du matin M. d'Iberville fit tirer un coup de pierrre et détacha quatre hommes hommes qu'il envoya dans le bois pour découvrir leur piste et leur dit de tirer quelques coups de fusil quand ils seraient avancés dans le bois, ce qu'ils firent après avoir entré une lieue, ils s'en revinrent et rapportèrent qu'ils avaient entendu un coup dans le bois fort loin, qu'on ne voyait pas leur piste à cause de la pluie qu'il avait fait pendant toute la nuit. Sur les 8 heures du matin, il détacha 8 hommes avec chacun leur boussole qu'il envoya à plusieurs rhumbes de vent, il leur fit prendre du pain, au cas qu'ils les trouvassent, et leur défendit de venir que lorsqu'il ferait tirer un coup de pierrier, il envoya aussi la chaloupe deux lieues le long de la rivière pour voir s'ils ne les trouveraient point; entre 4 et 5 heures du soir, il fit tirer un coup de pierrier pour faire revenir ses gens, le temps fut fort sombre pendant tout le jour.

Le vendredi 13.—Sur les 7 heures du matin nous nous embarquâmes. La rivière fait plusieurs détours, sur les cinq heures du soir, nous trouvâmes deux canots chargés de mille ; nous fûmes à eux, M. d'Iberville leur donna de la rassade, des couteaux et autres choses pour leur mille dont ils parurent fort contents. Il y en avait un de la nation de Vacha et l'autre Galiagula qui retourna le même soir au village ; nous montâmes un moulin de fer que nous avions pour moudre du bled d'Inde, ayant mangé le baril de farine en bouillie, ayant fort peu de pain, nous commençâmes à faire de la sagamité qui n'est autre chose que du bled d'Inde mouillé ou écrasé, bouilli avec de l'eau et un peu de gras de lard fondu pour assaisonnement sans autre chose que cela pour nous substantier pour boire, l'eau de vie ayant manquée ; j'allai oublier de dire que sur les trois heures, nous trouvâmes un grand bras d'eau qui court au sud-est, dans lequel il y a plusieurs nations de sauvages habitées qui peut être à 55 lieues dans la rivière. Nous fîmes cette journée là 6 lieues, n'ayant pas trouvé les courants si violents à cause de ce bras d'eau qui les diminuait beaucoup.

Le samedi 14.—Sur les 6 heures et demi, nous nous embarquâmes pour le village que nous savions n'être pas éloigné à ce que les sauvages nous firent entendre que nous avions vu vendredi au soir, nous ramâmes à force afin d'arriver plus tôt ; la rivière serpente par plusieurs détours que nous traversions pour prendre les remons ; sur les deux heures après-midi, nous vîmes un canot dans lequel il y avait quatre sauvages, savoir : 2 hommes et deux enfants avec un homme de 25 à 30 ans et un vieillard auquel on avait enlevé la chevelure ayant été pris en guerre, il était couvert d'une peau d'ours, le visage barbouillé de boue, croyant être plus beau, tenant en sa main un calumet d'environ 3 pieds de long enrichi de plusieurs plumes d'oiseau de diverses couleurs. Il était député du chef de Mauyoulacha, nous nous vîmes ensemble sans nous arrêter aux cérémonies des calumets qui sont fort longues comme on le verra par la suite. Lorsque nous fûmes près le village, l'ambassadeur avec ses associés chantèrent plusieurs chansons de paix, en faisant quantité de hurlements ; les sauvages s'assemblèrent sur une éminence au bord de l'eau d'environ 6 pieds de hauteur, dont ils avaient coupé les cannes pour nous recevoir. Sur les quatre heures du soir, nous arrivâmes à ce lieu de plaisance où nous trouvâmes les cannes coupées qui ont plus de 25 pieds de hauteur droites comme un jonc, grosses d'un pouce et demi, si touffus qu'il est difficile de marcher dedans. Le chef avait plus de soixante sauvages parmi lesquels il y avait quelques femmes, qui est la plus grande marque d'amitié quand ils les amènent ;

M. d'Iberville fut salué à la manière des sauvages, ils commencèrent à lever les mains au soleil, comme par admiration, puis ils passèrent les mains doucement sur le ventre, qui est une très-grande caresse parmi eux ; ils en firent de même à M. de Sauval, de Bienville et au père Anastase, ensuite à nos gens. Nous leur rendîmes la pareille, ils nous firent asseoir sur des cannes sur lesquels ils avaient étendu un peau d'ours, ils présentent le calumet de paix que nous acceptâmes et le chef s'assit au milieu de nous ; les autres sauvages firent la même chose à nos gens, les uns après les autres, et les firent tous fumer. On apporta ensuite quantité de bled d'Inde différemment apprêté, dont il y en avait un pain tant rond que long qu'ils font cuire sur la cendre après que les femmes ont pilé le millet, d'autre cuit avec de la graisse d'ours et d'autre en sagamité avec des fèves molles, parmi et d'autre en farine cuite ; nous en mangeâmes un peu de chaque sorte, et donnâmes le reste aux équipages qui le portèrent aux chaloupes. M. D'Iberville leur donna de l'eau de vie parmi laquelle il avait mêlé de l'eau, dont chacun but un coup fort petit la trouvant trop forte, n'ayant jamais bu de cette sorte de liqueur, ensuite il leur donna de la rassade, des aiguilles, des miroirs, des couteaux et autres bagatelles qu'ils portèrent tous un peu à chacun. Toutes ces cérémonies, aussi bien que le repas magnifique durèrent jusqu'à six heures qu'il fit chanter toute la jeunesse tenant chacun une gourde à la main avec des petites graines dedans qu'ils accordaient fort bien à leur voix en les maniant à la fin de leurs chansons qui ne sont pas fort longues, et répétant presque les mêmes mots quoiqu'ils les mettent sur différents airs, ils font des hurlements affreux qui retentissent plus d'une lieue dans les bois. Cette douce harmonie ayant duré plus de deux heures, le chef s'en était allé pendant cet intervalle, et nous dit adieu à sa manière, nous lui fîmes entendre que nous irions le lendemain à leur village, ils allumèrent des flambeaux qui sont des fagots de canne secs, auxquels ils mettent le feu, et puis ils les plantent debout dans le milieu de la place, ce qui éclaire fort bien ; puis ils se levèrent 4 debout, qui dansèrent en chantant et en hurlant de temps en temps, étendant les bras et frappant des pieds à tous moments de toute leur force ce qui dura plus d'une heure. Ils s'en allèrent presque tous peu de temps après à l'exception de quatre à cinq qui restèrent avec nous. M. d'Iberville leur demanda si la fourche était encore beaucoup éloignée, ils nous firent entendre qu'il n'y en avait pas. Nous crûmes qu'ils nous disaient cela afin que nous fussions établis parmi eux, ce qui était impossible, étant trop avancés dans la rivière, autre qu'elle serpente d'une si grande force, qu'en six

lieues de chemin il faut faire presque le compas, nous marquions la rivière sur du papier avec du crayon ce qu'ils concevaient assez bien. Ensuite nous leur donnions le crayon pour marquer la fourche à l'endroit où on croyait qu'elle était, en leur montrant le lieu où nos vaisseaux étaient qu'ils appellent en leur langue *Tinanis* qui signifie canots. Ils persévèrent toujours à nous dire le contraire et qu'il n'y avait pas de fourche. A la fin, lassés de nos demandes, ils nous firent entendre qu'il y en avait une par laquelle ils avaient monté, mais qu'il n'y avait pas d'eau et qu'il leur avait fallu porter plusieurs fois leurs canots. Enfin sur les 11 heures, ils firent un feu proche de nos tentes pour se coucher à cause du froid, n'ayant presque rien pour se couvrir. Nous nous retirâmes jusqu'au lendemain matin. J'allai oublier de dire que le calumet que M. d'Iberville avait donné au chef des Bayongaula à la grande terre quatre lieues de nos vaisseaux était de trois à quatre pieds de long fait d'acier, et l'endroit où on mettait le tabac sur le bout duquel il y avait un pavillon blanc on avait gravé les armes du roi. Ils mirent du tabac dedans qu'ils allumèrent et lui présentèrent pour fumer, après M. de Sauval à M. de Bienville et au père Anastase qui feignit de fumer, ils firent deux petites fourches de la grosseur du doigt, et de la hauteur de trois pieds, sur lesquelles ils le posèrent, ils firent aussi un sac de peau pour le mettre, enfin ils ont une très-grande estime pour le calumet. Je vais présentement faire voir leurs manières, leurs mœurs, leur nourriture et leur habillement, entre autres celui du chef des Mayoulacha qui était vêtu d'un capot bleu à la canadienne, ses bas pareils, avec une cravate d'une vilaine étoffe rouge qui lui avait servi autrefois de brayer, le tout donné par M. de Couty qui avait descendu le fleuve pour trouver M. de La Salle. Il était d'une fièreté inconcevable, et ne riait jamais, regardait fixement les gens. Pour ce qui est des autres, ils ne sont vêtus que d'une méchante peau de chevreuil et d'ours qui les couvre depuis les genoux jusqu'aux épaules selon que la peau est grande, la plus part sont tous nus, pas même leur nudité cachée avec un peu de mouches autour de leurs verges dont je n'ai pu découvrir la cause. Pour ce qui est des femmes, elles ont une grande peau d'ours qui les couvre, outre une espèce de brayer qui les prend depuis la ceinture jusqu'aux genoux, ayant tous leurs seins, ventre et gorges découverts, elles ont toutes leurs cheveux coupés et même arrachés autour du front aussi bien que la barbe, ils laissent seulement une petite poignée de cheveux au bout de la tête, où ils attachent plusieurs plumes d'oiseaux de diverses couleurs; ils en mettent encore au dessus de leurs têtes qui sont comme des queues qui leur pendent par

derrière, avec des grelots et de méchants morceaux de cuivre, comme des patés de nos chandeliers mais beaucoup plus minces, de sorte que quand ils dansent, cela fait un bruit que l'on dirait que ce serait un messager qui arrive dans une ville, ils ont même autour de leurs bras quantité de manilles, outre cela, ils ont le visage tout barbouillé, le tour des sourcils rougi de vermillon, la moitié d'une joue noircie et le nez percé, auquel il pend un morceau de corail de la grosseur du doigt aussi bien que les oreilles dans lesquelles ils mettent un certain morceau de bois de la grosseur du petit doigt. Quant à leur nourriture, ils ne vivent que de pain de bled d'Inde et fort peu de viande, n'en mangeant que lorsqu'ils vont à la chasse aux bœufs et ours qui sont quelquefois éloignés de leur village plus de 20 lieues au bas de la rivière, les chefs ont leur terrain borné pour la chasse, et lorsqu'on veut anticiper sur leurs terres, ils se font la guerre, nous tirâmes sur le soir un coup de pierrer qui les fit tous tomber en admiration. Leur village peut être éloigné de l'embouchure de 60 lieues ; ils disent à tout moment afferro, qui signifie leur étonnement.

Le dimanche 15 sur les 4 heures, trois sauvages des principaux d'entre eux vinrent de leur village, chantant et hurlant une chanson avec leur calumet qu'ils présentèrent à M. d'Iberville pour fumer, ensuite aux autres messieurs et à tous ceux qui se trouvaient-là. Il leur fit boire à chacun un coup d'eau de vie, sur les 6 heures on dit la messe, ayant déjeuné, nous allâmes au village voir le chef avec des présents, que nous lui portâmes, comme un justaucorps d'écarlate avec un galon d'or faux, des bas rouges, deux chemises, des hardes, couteaux, rassade et miroirs ; étant arrivés au village, ils nous firent asseoir sur des nattes, après avoir fumé, ils nous apportèrent du bœuf, de l'ours boucané et du pain dont nous mangeâmes un peu. Ensuite nous allâmes voir le village et un temple dans lequel ils tiennent un feu qu'ils entretiennent continuellement. Il y a des figures de bêtes dessus, quelques marques de leurs sacrifices. Deux chevelures de leurs ennemis y pendent pour marques de leurs trophées ; nous retournâmes à nos cabanes sur les 11 heures. Sur le midi, ils vinrent à nos tentes avec le chef qui avait revêtu l'habit que M. d'Iberville lui avait donné ; quelque temps après les sauvages arrivèrent en foule au bord de l'eau, qui apportaient du bled d'Inde en plusieurs manières, en épis et en pains, ce qui nous fit beaucoup de plaisir parceque nous n'avions pas de vivres ; et ne sachant pas le chemin que nous avions à faire, tous nos gens allèrent au village qui trafiquèrent des peaux d'ours et de chevreuil passées pour des couteaux et autres bagatelles qu'ils leur donnèrent. Je vis dans le milieu du

village, qui est comme une grande place d'armes, deux grands pieux de la hauteur de 40 pieds devant leur temple, sur lesquels deux chevelures étaient posées. Il y a un chef qui a soin du feu du temple, le village est composé de quatre à cinq cents personnes des deux sexes, tant grands que petits avec de grandes loges faites en dôme dans lesquelles ils couchent plusieurs sur des nattes qui sont soulevées de quatre piquets de la hauteur de trois pieds de terre sous lesquels ils mettent du feu pour la nuit, afin de tenir leurs maisons ou cases chaudes, parceque les nuits y sont très-froides et qu'ils n'ont que quelques peaux remplies de pièces pour se couvrir, leurs champs où ils font leur millé sont auprès de leur village qu'ils bêchent avec des os de bœuf, ils passent la plus part de leur temps à jouer dans cette place avec de grands bâtons qu'ils jettent après une petite pierre qui est presque ronde comme un boulet. Lorsqu'il leur meurt du monde, ils les portent à 20 pas de leur village sur 4 piquets, où ils mettent leur corps, couvert de nattes dessus et dessous, fait comme un cercueil haut de quatre pieds de terre, auquel ils portent à manger. Le village est composé de deux nations qui sont les Manyoulacha et les Bayonyoula qui ont la même langue, et ont deux chefs dont celui des Manyoulachas paraît le premier ; ils ne sont éloignés de la rivière que d'un quart de lieue, sur le soir, nous fîmes une grande croix sur laquelle on mit les armes de France.

Le lundi 16.—Entre 5 et 6 heures nous plantâmes notre croix ; tous les sauvages du village avec le chef vinrent nous voir embarquer, et 8 d'entre eux s'embarquèrent dans un de leur canot, et le chef des Bayonyoulas avec M. d'Iberville pour nous conduire au village des Ommas. La rivière serpente beaucoup et a un grand courant qui augmente lorsque le vent va comme elle. Ayant parti à 9 heures nous fîmes dans notre journée 5 lieues, sur les 5 heures et demi, nous cabanâmes près d'une lieue au dessus d'un bras qu'ils disaient à leur village être la fourche, qui n'est autre chose qu'un lac par lequel ils se rendent à quatre à cinq lieues de nos vaisseaux faisant plusieurs passages de leurs petits canots ; nous dîmes au chef des sauvages avant de partir de leur village que deux de nos hommes étaient écartés dans le bois, étant allés à la chasse, nous leur fîmes entendre de leur donner de quoi vivre, et que nous leur rendrions en passant ce qu'ils conçurent fort bien.

Le mardi 17—Sur les 2 heures du matin nous embarquâmes, la rivière serpente par le même détour que le jour précédent, mais son courant n'est pas si rapide. A 3 lieues de notre couché nous laissâmes les deux canots d'écorce, et celui des sauvages avec

du monde pour la chasse, parceque nous n'avions qu'un peu de viande que nous réservions pour la mer en retournant à nos bords. Sur les 3 heures après midi, nous mîmes à terre près d'une petite rivière, qui est comme un lac, où les sauvages nous firent entendre qu'il y avait beaucoup de poisson, nous y trouvâmes plusieurs cabanes couvertes de *Lainière* faites par les Ommas qui y viennent en chasse et à la pêche; ils y avaient même planté un bois de 30 pieds de hauteur avec des arrêtes de poisson, nous mîmes nos filets dans le lac que nous ne levâmes que le lendemain quelques uns de nos gens furent à la chasse, ils virent des bœufs et des chevreuils qui disparurent dans les cannes; deux de nos gens que nous avions laissés à la chasse deux lieues plus bas vinrent par terre à nos cabanes, qui nous dirent avoir vu un crocodile d'une grosseur prodigieuse, nous fîmes dans notre journée 5 lieues parceque les vents nous favorisèrent beaucoup.

Le mercredi 18, nos canots et celui des sauvages vinrent nous joindre, nous partîmes aussitôt après avoir levé nos filets dans lesquels nous ne trouvâmes qu'une barbue, pour nos gens qui étaient restés deux lieues plus bas, ils trouvèrent un ours que les sauvages leur montrèrent dans le creux d'un arbre, un des sauvages monta au haut de l'arbre avec un tison qu'il laissa tomber dans le creux et descendit en bas; l'ours aussitôt sentant le feu monta en haut de l'arbre, M. de Bienville tira quelques coups de fusil et le tua, des sauvages le prirent lui faisant entendre qu'ils le lui avaient montré, il leur céda facilement. La rivière serpente depuis l'ouest jusqu'au nord-est, ensuite elle vient à l'ouest par le nord, sur les 3 heures, les sauvages nous montrèrent une petite rivière dont l'eau ne courrait point, par laquelle ils nous disaient que nous eussions abrégé notre chemin de plus d'une journée et demie. M. d'Iberville s'embarqua dans un petit canot d'écorce pour voir s'il y avait lieu d'y passer n'y ayant que quelques arbres qui bouchaient le passage, il fit mettre tous les Canadiens avec des haches à terre et le reste à hâler avec des cordes les chaloupes. On fit un chemin en applanissant la terre le plus qu'on put. Ensuite on présenta les halans, de sorte que nous hallâmes nos chaloupes de l'autre côté; il pouvait y avoir 20 pas de terrain et 70 d'eau qui accourcissent de plus de 6 lieues, comme nous le vîmes en descendant, pendant ce temps là, nous envoyâmes nos canots d'écorce avec les chaudières faire de la sagamité, de l'autre côté de la rivière, après avoir embarqué ce que nous avions à terre, à 18 lieues du village des Manyoulacha, nous vîmes une terre fort haute, ce que nous n'avions pas encore vu depuis que nous étions dans la rivière, peu de temps après, nous vîmes un sli qui s'étend un quart de lieue nord-ouest

et sud-est, la rivière court depuis le petit canot que nous trouvâmes au sud ; nous fîmes cette journée là près de 3 lieues.

Le Jeudi 19—Sur les 8 heures du matin, nous nous embarquions ; la rivière fait plusieurs détours ; sur le midi, nous mîmes à terre pour dîner qui n'était autre chose que du pain de blé d'Inde fait aigre et pesant avec un petit morceau de lard entre une et deux livres, nous embarquâmes, nous trouvâmes la rivière plus large qu'à l'ordinaire ; les gens de nos canots ayant mis à terre pour tâcher de trouver quelque chose, virent un chevreuil fraîchement mort qui avait été probablement étranglé par quelque loup cerviers. M. d'Iberville le fit partager aux deux chaloupes ; et nous le mangeâmes quoique le ventre commença déjà à sentir. Les sauvages firent aussi boucaner l'ours que M. de Bienville avait tué le mardi précédent et nous en donnèrent ce qui fit faire un bon repas à nos gens, sur les 6 heures, nous cabanâmes à trois lieues des Ommers, nous tirâmes un coup de pierrier pour les exciter, nous fîmes dans notre journée 6 lieues.

(A Continuer.)
